



RAPPORT d'activité 2022



Le mot du directeur



Après deux années marquées par les conséquences de la crise sanitaire et au cours desquelles l'Énap a su faire preuve d'une rare capacité d'adaptation, l'année 2022 aura été l'année du retour à une activité pleine et entière et celle d'une ambition retrouvée pour la formation de tous les personnels pénitentiaires.

2022 aura également été une année de nombreux changements dans l'équipe de direction et je tiens à remercier Christophe Millescamps pour le travail mené à la tête de cette école dans une période particulièrement complexe.

Après 4 années de présidence du conseil d'administration au cours desquelles il aura constamment montré son attachement et son soutien indéfectible à cette école et aux personnels pénitentiaires, l'amiral Jacques Launay a laissé la place à une nouvelle présidente, Hélène Cazaux Charles, avocate générale près la Cour de Cassation

Au cours de ces derniers mois, les enjeux de la formation des différents métiers pénitentiaires auront été fortement questionnés et la prise en charge de nos apprenants aura fait l'objet d'évolutions sensibles.

2022 aura également permis à l'Énap de devenir la première école du ministère de la Justice à obtenir la certification QUALIOPi pour ses formations délivrées en tant qu'organisme de formation.

L'Énap s'est vu confier, par Laurent Ridet directeur de l'administration pénitentiaire, une feuille de route avec des objectifs ambitieux pour les années 2022-2025 :

- > Rapprocher la formation initiale des besoins des établissements pénitentiaires et des SPIP
- > Renforcer la transmission des valeurs républicaines à l'ensemble des publics accueillis et nourrir le senti-

ment et la fierté d'appartenance de chacun à l'administration pénitentiaire

- > Adapter constamment les formations aux évolutions des métiers et des missions par une démarche qualité renforcée par une dimension évaluative de toutes les formations
- > Développer et diversifier la formation dématérialisée et l'intégrer pleinement comme un outil de formation initiale et continue
- > Soutenir la mission de formation continue des directions interrégionales
- > Développer l'effort de recherche scientifique appliquée aux enjeux de l'évolution des métiers, aux prises en charge des publics et de la doctrine d'emploi du champ pénitentiaire
- > Renforcer le rayonnement national et international de l'Énap et de la DAP

Pour répondre à ces enjeux, les équipes de la direction de la formation ont continué à faire évoluer et améliorer les contenus pédagogiques notamment sur les thématiques suivantes :

- > La prise en compte de la charte du surveillant acteur d'une détention sécurisée, refonte du programme Techniques d'Interventions Opérationnelles (TIO) pour les élèves surveillants, mise en place du module spécifique maison centrale
- > L'amélioration de la formation à la prise en charge des auteurs de violences intrafamiliales ainsi que des auteurs d'infraction à caractère sexuel et la mise en place de séquences spécifiques sur le travail pénitentiaire
- > La prise en compte du nouveau code pénitentiaire
- > La mutualisation d'un certain nombre d'enseignements entre directeurs des services pénitentiaires (DSP) et directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation (DPIP),

- > L'intégration des DSP dans le tronc commun de l'Institut National du Service Public (INSP)
- > L'évolution de la formation des directeurs techniques et des techniciens
- > Le développement de la formation en ligne, des outils d'hybridation et le soutien à la formation continue avec la création de 3 malles pédagogiques
- > La réussite et l'accompagnement des auditeurs de la classe prépa talents

De leur côté, les équipes de la direction de la recherche de la documentation et des relations internationales auront connu une année dense et riche notamment avec l'organisation, dans le cadre de la présidence française de l'Union européenne, d'un colloque dédié à la problématique des violences faites aux femmes et l'organisation des 6^e journées internationales de la recherche en milieu pénitentiaire sur la thématique des violences en prison. Ces manifestations sont venues nourrir, illustrer et compléter le travail de recherche mené par nos enseignants chercheurs.

La diminution des restrictions liées à la crise sanitaire aura permis de reprendre une activité importante de relations internationales avec l'accueil de nombreuses délégations étrangères et la participation aux conférences internationales.

Enfin cette année, le nouveau village d'hébergement de Riachaux aura été réceptionné avec 437 nouvelles chambres portant la capacité de l'école à près de 2200 places. Ce nouveau village permet à nos apprenants de bénéficier d'un hébergement de grande qualité, adapté et propice aux enseignements et à l'apprentissage.

Comme dans toute organisation, rien ne serait possible sans le travail et l'engagement des personnels administratifs et techniques, des agents contractuels, qu'ils soient dans les services ressources humaines, budgétaires, informatiques, ou qu'ils soient chargés du soutien logistique, de l'accueil de nos élèves, de la création des contenus de formation, des supports numériques... Je connais leur

engagement ainsi que leur attachement à cette école et la réussite de celle-ci est également la leur.

D'ores et déjà, les équipes de l'Énap sont tournées vers les enjeux fixés pour 2023 dont les principaux sont les suivants :

- > Refonte de la formation de DSP et réflexion sur celle des DPIIP
- > Refonte de la formation des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP) avec une meilleure prise en compte de l'hybridation
- > Refonte de la formation des surveillants avec la mise en œuvre de leur évolution statutaire
- > Mise en place de la formation initiale des chefs des services pénitentiaires (CSP) et densification de la formation des officiers pénitentiaires
- > Soutien à la formation continue
- > Développement du projet de pôle d'histoire et de criminologie appliquée
- > Participation au plan national de lutte contre les violences avec notamment l'organisation d'un colloque international
- > Renforcement de la coopération internationale et de la présence de l'Énap dans les instances internationales
- > Soutien au travail de recherche...

Plus que jamais, l'Énap est pleinement engagée au service de tous les personnels pénitentiaires et des missions confiées à l'administration pénitentiaire dans un contexte d'évolution des doctrines d'emploi et de besoin fort en recrutement et en formation.

Comme toujours, l'Énap saura répondre avec exigence et ambition aux nombreux défis qui s'offrent à elle.

Sébastien Cauwel
Directeur de l'Énap





SOMMAIRE

	Page
UNE ÉCOLE DE FORMATION ET D'INNOVATION	9
L'ÉLÈVE AU CŒUR DE L'ÉCOLE	9
UNE ÉCOLE QUI CONNAÎT SES PUBLICS	18
DES DÉPARTEMENTS INNOVANTS, LES DÉPARTEMENTS PÉDAGOGIQUES	21
LA PERFORMANCE NUMÉRIQUE	31
UNE ÉCOLE DE RECHERCHE	35
UNE RECHERCHE APPLIQUÉE AUX DIVERSES PROBLÉMATIQUES PÉNITENTIAIRES	35
UNE ÉCOLE INTERNATIONALE	39
UNE ÉCOLE DE VALEURS ET D'ENGAGEMENT	44
L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE AU RENDEZ-VOUS DU 14 JUILLET 2022	44
SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE L'ÉNAP ET LE SDIS	46
SIGNATURE DE CONVENTION ENTRE L'ÉNAP ET LE GROUPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE DE LOT ET GARONNE	47
UNE ÉCOLE DE VALORISATION DE LA MISSION PÉNITENTIAIRE	51
LA VALORISATION PAR LA COMMUNICATION	51
LA PROMOTION DES MÉTIERS	54
LE PARTENARIAT	55
UNE ÉCOLE LIEU DE CULTURE ET D'HISTOIRE	57
LA MÉDIATHÈQUE CONTEMPORAINE	57
LE CENTRE DE RESSOURCES SUR L'HISTOIRE DES CRIMES ET DES PEINES	61
LA CULTURE	65
LES RESSOURCES DE L'ÉCOLE	69
RESSOURCES FINANCIÈRES	69
RESSOURCES PATRIMONIALES	72
RESSOURCES HUMAINES	73
LA GOUVERNANCE DE L'ÉCOLE	75
CONTACTS	79



UNE ÉCOLE DE FORMATION ET D'INNOVATION

L'ÉLÈVE AU CŒUR DE L'ÉCOLE

Une action présente et orientée vers l'avenir

La direction de la formation a continué à accompagner en 2022 les engagements de notre ministère concernant des recrutements plus importants et la montée en puissance des différents plans de requalification (Chefs des services pénitentiaires, lieutenants, directeurs techniques, etc.).

Elle a suivi les cadencements des entrées et sorties pour toutes les formations statutaires et d'adaptation et a remis en œuvre des formations continues qui avaient été suspendues pendant la crise sanitaire.

Le travail de rénovation pédagogique s'est poursuivi notamment :

- > en développant une pédagogie active grâce à l'approche par compétences pour toutes les catégories d'élèves et stagiaires ;
- > en mettant en œuvre au profit des directeurs des services pénitentiaires (DSP), les formations dites du tronc commun partagées par 15 grandes écoles du service public ;
- > en élaborant des outils nécessaires aux unités régionales de formation qualification (URFQ) pour accompagner le déploiement national du surveillant pénitentiaire acteur in-

contournable d'une détention sécurisée (mallette pédagogique sur les écrits professionnels, rédaction de référentiels des pratiques opérationnelles -RPO, mallette du surveillant acteur) ;

- > en créant un module spécifique pour les surveillants affectés en maison centrale à l'issue de leur formation initiale (primo affectation) ;
- > en faisant labelliser certaines de nos formations continues et en préparant leur certification.

Par toutes ces actions l'école est un centre de formation professionnelle, qui privilégie outre la transmission de valeurs, l'apprentissage de savoirs (connaissances), de savoir-faire (habilités) et de savoir-être (attitudes) nécessaires à l'exercice de métiers de plus en plus complexes dans un monde en pleine mutation.

L'école par l'accueil de publics aux profils différents favorise grâce à la formation, sur un même lieu et des temps communs partagés ce « bouillon de culture » qui mêle diversité des parcours et des métiers complémentaires et contribue à donner un sentiment d'appartenance fort au service public pénitentiaire



Nathalie Jaffré, directrice de la formation



CHIFFRES CLÉS

La formation en quelques chiffres

La formation initiale :

3984 apprenants en 2022 (1239 de catégorie A, 664 de catégorie B, 2101 de catégorie C)

Les formations d'adaptation :

386 stagiaires en 2022

La formation continue :

2150 stagiaires en 2022

L'unité de formation des surveillants

L'unité de formation des surveillants se compose de 3 responsables (1 cheffe des services pénitentiaires - CSP, chef d'unité, 1 commandant adjoint au chef d'unité, 1 capitaine) et de 4 gestionnaires.

- > Élabore l'ingénierie de formation (objectifs de formation, calendrier, modalités de l'alternance, mutualisation des apprentissages professionnels et dispositif d'évaluation) ;
- > Pilote l'ingénierie pédagogique de séquences spécifiques (ex. préparation et retour de stage) ;
- > Coordonne l'action des services internes et externes mobilisés dans l'accueil et l'accompagnement des élèves et stagiaires (coordinateurs, tuteurs de stage, services logistiques et financiers, départements pédagogiques et administration centrale) ;
- > Assure le suivi pédagogique des formés (Énap et stages) ;
- > Assume le suivi administratif des élèves depuis leur installation jusqu'à leur validation en lien avec l'unité de gestion administrative et financière des élèves ;
- > Assure la représentation de l'unité de formation des surveillants.

Cette formation vise l'acquisition et le développement des compétences des élèves surveillants pour exercer les missions du service public pénitentiaire. Elle a été profondément révisée en 2018 avec 4 finalités :

- > Trouver un positionnement professionnel adapté, en installant notamment une relation d'autorité positive sur les personnes détenues ;
- > Développer un esprit d'équipe assis sur les valeurs du service public pénitentiaire ;
- > Développer les compétences attendues d'un sortant d'école ;
- > Distinguer les activités du quotidien de celles qui relèvent de l'exceptionnel.

À l'issue de la formation initiale, l'élève surveillant doit être capable de remplir les fonctions du premier grade.



À cet égard, la formation privilégie :

- > L'adhésion aux valeurs de service public et au code de déontologie du service public pénitentiaire ;
- > L'acquisition d'un positionnement professionnel adapté dans l'exercice de ses missions ;
- > La connaissance des publics et l'intégration dans l'environnement professionnel pénitentiaire ;
- > L'acquisition des connaissances juridiques et réglementaires nécessaires à l'exercice des missions ;
- > L'apprentissage des techniques et gestes professionnels indispensables à l'accomplissement du service ainsi qu'au maintien de l'ordre et de la sécurité dans les établissements ou services pénitentiaires.

La formation est déclinée en 3 unités de compétences (UC), elles-mêmes composées en plusieurs modules (M) déclinés en plusieurs séquences (S).

Au cours de l'année 2022, l'école s'est engagée dans la mise en œuvre de la charte portant organisation du surveillant acteur incontournable dans une détention sécurisée :

- > Mise en place d'une séance « présentation du rôle du surveillant acteur » de 2h ;
- > Identification de nouveaux objectifs de stage ;
- > Création d'une mallette pédagogique.

Afin de répondre aux besoins des maisons centrales, un module d'adaptation à la prise de fonction en maison centrale a été créé.

Ce module de 5 jours est programmé à l'issue de l'amphithéâtre d'affectation et s'adresse aux stagiaires affectés en maison centrale.

Au cours de l'année 2022

1896 élèves surveillants ont démarré ou poursuivi leurs formation.

1286 élèves ont terminé leur formation et ont été affectés dans un établissement pénitentiaire (sans compter la 213^e promotion qui sera affectée en janvier 2023) :

- > Affectation locale Paris : 197 stagiaires
- > Affectation locale Marseille : 25 stagiaires
- > Affectation locale Nouvelle Calédonie : 81 stagiaires
- > Affectation nationale : 983 stagiaires

promotion	Début de formation	Fin de formation	Nombre de présents	Nombre de stagiairisés	Nombre de redoublants	Nombre de licenciés
209	Août 2021	Janvier 2022	374	342	1	2
210	Septembre 2021	Mars 2022	388	350	11	4
211	Janvier 2022	Juillet 2022	326	300	3	1
212	Février 2022	Août 2022	312	294	2	2
213	Août 2022	Janvier 2023	496			

Perspectives 2023 : l'entrée en formation de 4 promotions d'élèves surveillants.

promotion	Début de formation	Fin de formation	Nombre de présents
214	Janvier 2023	Juillet 2023	400
215	Février 2023	Août 2023	352
216	Août 2023	Janvier 2024	
217	Septembre 2023	Mars 2024	

Sébastien Cauwel, directeur de l'Énap - Laurent Ridel, directeur de l'administration pénitentiaire



Jean-Philippe Mayol, directeur adjoint de l'Énap



Unité de formation des élèves conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation (CPIP)

L'unité de formation des CPIP se compose de 2 responsables (1 directeur pénitentiaire d'insertion et de probation- DPIP- et 1 CPIP) et 2 gestionnaires administratifs. Elle peut également s'appuyer sur une équipe de CPIP essentiellement rattachée aux départements pédagogiques pour la coordination des élèves et stagiaires.

L'année 2022 aura suscité une activité riche et stimulante au sein de l'unité en assurant la formation de 955 élèves et stagiaires.

L'unité de formation CPIP a organisé en 2022 :

- > À l'issue de leur formation, la titularisation des 25^e promotion et 1^{ère} promotion d'externes sur titres soit 313 stagiaires ;
- > La prise de poste en tant que détachés dans le corps des CPIP, de la 1^{ère} promotion de CPIP en formation d'adaptation soit 5 personnels ;
- > La stagiairisation de la 26^e promotion soit 303 élèves ;
- > L'installation de la 27^e promotion et de la 2^e promotion d'externes sur titres, soit 305 élèves et stagiaires ;

- > 29 élèves et stagiaires ont quitté la formation (démission, réintégration dans le corps d'origine, réussite à d'autres concours).

La formation des CPIP externes sur titres (EST) et la formation d'adaptation ont été créées par les départements et l'unité de formation, suite au nouvel arrêté de formation paru le 18 janvier 2021.

Elles ont donné lieu à un bilan avec les services déconcentrés concernés et amené à des réajustements pour les promotions suivantes.

Toutes les formations sont basées sur l'approche par compétences. Ce sont toutes des formations par alternance. Cela permet l'acquisition progressive des compétences professionnelles des CPIP et d'appréhender les différentes situations professionnelles par la diversité des modalités pédagogiques telles que la simulation, les mises en situation et les études de cas.

La nouveauté pour les CPIP26 et EST1 est l'évaluation du comportement et du positionnement professionnel des élèves et stagiaires et la mise en place de commissions d'aptitudes professionnelles (COMAPRO), qui viennent remplacer les jurys d'aptitudes professionnelles. Ces commissions sont composées de personnalités extérieures au jury qui évalue l'épreuve orale.

Sur le dernier trimestre 2022, sous l'impulsion de la direction, l'unité innove dans un souci de s'adapter au développement des nouvelles technologies et des nouvelles modalités pédagogiques et participe au groupe de travail sur l'hybridation de la formation, qui verra son travail se concrétiser pour la CPIP 28.





Unité de formation des cadres des personnels de surveillance

Dans la continuité du plan de requalification de 2021, l'unité a formé 420 lieutenants et 90 chefs de service pénitentiaire (CSP) sur un temps de formation d'une semaine en présentielle sur l'Énap. Ces 2 formations sont suivies de 4 semaines de formation en distancielle, puis de 3 semaines de stage sur l'établissement d'affectation.

- > Les séances de formation des lieutenants pénitentiaires avaient pour thématiques : le renseignement pénitentiaire, la sécurité dynamique, se prémunir du risque corruptif, briefier/ débriefier.
- > Les séances des CSP avaient pour thématiques : Garantir la sécurité ; Manager les personnels ; Communiquer en situation professionnelle ; Piloter et/ou participer aux instances institutionnelles ; Assurer la gestion administrative et financière

Concernant la formation initiale, 350 premiers surveillants ont été formés au printemps 2022, 47 lieutenants pénitentiaires (LP 26) et 28 lieutenants pénitentiaires issus de la liste d'aptitude et de l'examen professionnel (LP 26 en formation d'adaptation).

Au deuxième semestre 2022, les LP 27 (effectif initial 54) et les LP 27 FA (effectif initial 33) ont commencé leur formation.





Unité de formation des directeurs

L'année civile 2022 aura été le cadre du premier déploiement intégral de la formation dite du tronc commun des futurs hauts fonctionnaires, au bénéfice des élèves directeurs des services pénitentiaires (DSP) de la 51^e promotion.

Les cinq modules thématiques ont pu être suivis en distanciel asynchrone sur la plate-forme Mentor :

- > Valeurs de République et du service public (module co-conçu par l'Énap en lien avec l'ENSP et l'INSP) ;
- > Urgence écologique ;
- > Transition numérique ;
- > Rapport à la science ;
- > Prise en compte de la pauvreté et des inégalités dans les politiques publiques.

Trois de ces modules ont, en outre, fait l'objet d'un projet « fil rouge » permettant aux élèves à la fois une montée en compétence professionnelle et une mise en relation de ces savoirs théoriques avec les missions qui seront les leurs à compter de la pré-affectation. Ainsi :

- > **Le module « Valeurs de la République et du service public »** a fait l'objet de la réalisation d'une vidéo dont le scénario et les dialogues ont été écrit par les élèves, qui ont eux-mêmes joué les scènes. L'atelier pédagogique du numérique (APN) a assuré le soutien technique et le montage de ce travail qui a pu être présenté à la direction de la formation.

- > **Le module « transition numérique »** a fait l'objet d'un projet « Numérique en détention » (NED) coanimé par le Département Greffes Pénitentiaires et Applicatifs Informatiques (DGPAI) et l'APN. Il a été soutenu par les élèves en présence du référent NED de la direction de l'administration pénitentiaire (DAP), de la référente du module à l'ENM et de la cheffe d'établissement de la maison d'arrêt de Dijon, établissement pilote en matière de déploiement du numérique en détention.

- > **Le module « Urgence écologique »** a fait l'objet d'un projet « DSP ambassadeurs de la transition écologique » piloté par le département gestion et management (DGM). Les élèves, formés à l'animation d'ateliers de sensibilisation au changement climatique et aux leviers accessibles pour le limiter, ont assuré l'animation desdits ateliers au profit de toute la 15^e promotion d'élèves directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation (DPIP) ainsi que de douze personnels de l'école.

En complément, une délégation d'élèves DSP a participé, à l'invitation de l'EOGN, à une journée de réflexion collective sur les valeurs de la République organisée à l'abbaye de Royaumont.

Tous les élèves, enfin, ont pu prendre part en octobre 2022 aux « journées d'échange » réunissant, sur une thématique prédéfinie par un animateur de l'Institut national du service public (INSP), des apprenants issus des différents corps qui sont partie prenante du tronc commun.

Bilan accompagnement DPIP 15

L'année civile 2022 a été le cadre de l'essentiel de la première année de formation de la 15^e promotion d'élèves directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation (entrés à l'Énap en septembre 2021, ils sont pré-affectés depuis septembre 2022).

Initialement composée de 46 membres, cette promotion a connu cinq départs consécutifs à des réussites au concours d'entrée à l'ENM, une demande de réintégration en cours de formation et une demande de réintégration à l'issue des épreuves de stagiarisation. Ce sont donc 39 DPIP stagiaires qui ont rejoint leur poste de pré-affectation.

La diversité des profils des internes (anciens officiers pénitentiaires, CPIP, cadres PJJ, policiers, militaires...) combinée à celle des externes (dont plusieurs, notamment, disposant d'une expérience antérieure en tant que DPIP contractuels)

ont contribué à nourrir les échanges tout au long de la formation.

Le groupe a été mis à contribution en particulier pour préparer les états généraux de la Justice à l'Énap. Il a, par ailleurs, pu bénéficier d'un cycle de rencontres avec des magistrats et hauts fonctionnaires aux fins de favoriser la prise de conscience des responsabilités et des enjeux partenariaux inhérents à leurs futures fonctions (premier président de la cour d'appel d'Agen, chef d'état major départemental de la Police Nationale...).

Les enseignements, séminaires managériaux et projets d'apprentissage partagés avec les élèves DSP de la 51^e promotion (notamment la participation à des ateliers de sensibilisation aux enjeux et leviers du changement climatique) ont contribué à la construction d'une identité professionnelle commune.

Bilan accompagnement spécifique de la 10^e promotion de DSP en formation d'adaptation (FA DSP)

À l'issue des épreuves de titularisation de la 9^e promotion de DSP en formation d'adaptation, trois stagiaires se sont vus notifier une décision de prolongation. Cette prolongation de formation, davantage que par les évaluations de stage, était motivée par des prestations jugées insuffisantes lors de l'épreuve dite du « projet professionnel ».

Au profit de ces trois prolongés, ainsi que de tous leurs confrères de la FA DSP 10, l'Énap a conçu et mis en œuvre un dispositif inédit d'accompagnement à la rédaction et à la soutenance de ce projet.

Ainsi l'intégralité des stagiaires ont-ils bénéficié, dès le premier trimestre de leur année de formation, d'une journée d'échange avec une DSP titulaire elle-même issue de la formation d'adaptation et ayant brillamment satisfait à cette épreuve. Par la suite, trois regroupements spécifiques ont été organisés en co-animation entre un cabinet de conseil en management – partenaire régulier du département Gestion et Management – et une DSP de terrain.

Parallèlement, les stagiaires ont pu solliciter le référent « projet professionnel » de l'Énap pour bénéficier de conseils personnalisés sur leur prestation écrite et d'entretiens ou de visioconférences préparatoires à l'exercice de la soutenance.

Les réactions des stagiaires étant dans l'ensemble largement positives, la direction de la formation a pris la décision de renouveler ce dispositif au bénéfice de la FA DSP 11 (entrée en formation le 30 janvier 2023).





PRÉPA'TALENTS : présentation de la nouvelle classe préparatoire

La deuxième promotion de la classe préparatoire Talents du service public (CPTSP) de l'Énap a effectué sa rentrée le 29 août 2022. Elle se compose de 13 auditeurs (12 femmes, 1 homme), tous étudiants au moment de leur candidature. Aucune démission n'est à déplorer jusqu'à ce jour.

Ces auditeurs préparent spécifiquement le concours de catégorie A+ de directeur des services pénitentiaires, auquel ce dispositif de CPTSP est désormais rattaché via l'expérimentation d'un concours réservé (1 place lors du concours 2022, 3 places pour l'édition 2023).

Ils bénéficient également de facilités pour la préparation des concours de catégorie A (directeur pénitentiaire d'insertion et de probation, chef des services pénitentiaires, conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation) et B (lieutenant pénitentiaire).

Sur le plan matériel, en plus de la gratuité des enseignements, de l'hébergement et du logement, les auditeurs se

voient octroyer une bourse Talent de 4 000 € qui est cumulable avec celles du CROUS auxquels certains peuvent prétendre en fonction de leurs conditions de ressources.

Les résultats d'admission seront connus entre avril et juin 2023. L'an passé, à l'exception d'une auditrice, tous les étudiants de la première promotion de cette CPTSP avaient été lauréats d'au moins un des concours et avaient donc eu l'opportunité d'intégrer l'administration pénitentiaire. Une auditrice avait réussi le concours de DPIP et deux autres le concours de DSP.

En prévision de l'année universitaire 2023-2024, le calendrier de recrutement de la troisième promotion de la CPTSP a été mis en ligne sur le site de l'école en janvier 2023. Les entretiens de recrutement auront lieu en juin prochain pour une entrée en formation à la fin de l'été.



UNE ÉCOLE QUI CONNAÎT SES PUBLICS

Observatoire de la formation

Connaître le profil et les motivations des élèves et des stagiaires, leur donner la parole pour qu'ils s'expriment sur la qualité de l'offre de formation, étudier les conditions dans lesquelles ils sont formés, constituent les points d'ancrage des réflexions menées par l'Observatoire de la formation. Cette connaissance vise à fournir à l'école un corpus de données sur lesquelles ses dirigeants et ses personnels peuvent s'appuyer pour orienter leur politique, améliorer les dispositifs et les conditions de formation.

Ainsi, tous les élèves et stagiaires qui entrent en formation à l'Énap font l'objet d'un recensement. Cette collecte de données fournit à l'administration pénitentiaire une mémoire statistique sur les milliers de personnels recrutés chaque année. Ces documents constituent des sources de données objectives et fiables pour la formation et les recherches scientifiques. En outre, ils permettent également aux candidats aux concours d'être précisément informés sur les profils des recrutés.

En 2022, 27 plaquettes sociodémographiques, accompagnées de leur version détaillée interactive ont été réalisées et publiées : 18 en formation initiale et 9 en formation continue.

Les évaluations de satisfaction

Les évaluations menées en fin de formation auprès des élèves apportent une mesure globale et statistique sur la satisfaction ressentie à l'égard des enseignements et des stages. Ces résultats à chaud présentent l'intérêt d'apporter rapidement des données exhaustives et d'ouvrir des pistes de réflexion sur les évaluations à mener de manière plus approfondie.

En 2022, 23 évaluations de satisfaction ont été réalisées et diffusées : 17 en formation initiale et 6 en formation continue.

Les évaluations différées

Des évaluations différées sont également menées sur les activités professionnelles des personnels en poste sur le terrain. Ces évaluations réalisées a posteriori, font l'objet de réflexions approfondies. Elles présentent l'intérêt double d'apporter des informations sur les activités exercées dans le quotidien professionnel des personnels et d'évaluer l'adéquation entre les enseignements et les apprentissages de la formation avec les compétences requises pour exercer sur le terrain.

- > Évaluation différée pour le DFRP. Achevée en septembre 2022.
- > Évaluation différée de la formation des directeurs des services pénitentiaires (50^e promotion) et des directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation (14^e promotion). Diffusion programmée début 2023.
- > Lancement d'une évaluation différée de la formation d'adaptation au greffe. Échéance : premier semestre 2023.
- > Lancement d'une évaluation différée de la formation des surveillants pénitentiaires (214^e promotion). Échéance : 2024.



Les études, recherches et articles publiés

Des études/recherches ponctuelles, le plus souvent commanditées par la direction de l'Énap, sont également menées. Ces travaux portent sur des sujets très variés, liés aux conditions de formation des élèves et des stagiaires, ainsi qu'aux carrières professionnelles. Elles présentent l'objectif de définir et de rendre compte de l'intensité d'un phénomène et d'éclairer certaines prises de décisions à la lumière des résultats obtenus.

- > Les mobilités géographiques des élèves surveillants : un enjeu d'attractivité
- > Évaluation des conditions d'hébergement des publics en formation à l'Énap dans les trois villages
- > Les discriminations à l'Énap au regard des publics en formation
- > Rédaction d'un article sur la contribution du sport en prison à la sécurité dynamique- Dossiers thématiques – La sécurité dynamique – Enjeux et perspectives pour les prisons françaises
- > Les élèves surveillants pénitentiaires d'Outre-mer. Profil, motivations, perspectives
- > Profil, motivations et perspectives des moniteurs de sport en formation 2003-2022
- > L'impact économique de l'Énap sur l'agglomération ajenaise en 2021

Évaluations, études et recherches lancées en 2022

- > Carrières professionnelles de surveillants pénitentiaires – Volet 1 : Qui devient surveillant pénitentiaire ?
- > Carrières professionnelles de surveillants pénitentiaires – Volet 2 : Ce que deviennent les surveillants pénitentiaires au cours de leur carrière
- > Évaluation différée de la formation des surveillants pénitentiaires
- > Évaluation différée de la formation d'adaptation greffe
- > Évolution du profil sociodémographique des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation 2012-2022
- > Évaluation de l'hébergement au village RIAC
- > Évolution du profil socioprofessionnel des élèves surveillants depuis 10 ans





DES DÉPARTEMENTS INNOVANTS LES DÉPARTEMENTS PÉDAGOGIQUES

Le département sécurité

Après deux années marquées par la crise sanitaire, les actions de formation menées au département sécurité en 2022 ont repris un déroulement conforme aux années antérieures à 2020.

Les séances dites « opérationnelles » se sont donc déroulées conformément aux fiches pédagogiques sans les restrictions mises en place à partir du début de la pandémie de COVID-19.

Formation initiale :

Les sections du département sécurité ont contribué, notamment, à la formation de :

- > 3 promotions de surveillants ;
- > 1 promotion de lieutenants ;
- > 1 promotion de premiers surveillants.

Cela représente un total de 1492 stagiaires formés aux thématiques de la sécurité, de l'incendie et du secours à la personne.

Pour ce dernier point, ce sont 1361 diplômes de PSC1 qui ont été délivrés en 2022 pour les publics en formation.

La section sûreté/ pratiques sécuritaires opérationnelle a introduit une nouvelle séance intitulée « identifier un drone et appliquer les procédures » à l'issue d'un travail en collaboration avec la direction de l'administration pénitentiaire.

La section tir a mis en place une contextualisation des séances de tir au fusil HK en recréant une mise en situation d'ouverture du feu depuis un mirador grâce à la création d'un gabarit permettant un appui.

La section sport/ techniques d'intervention opérationnelles a travaillé en 2022 à la refonte du programme pour les élèves surveillants, pour prendre en compte l'évolution du métier et le profil de ce public.

Formation continue :

Le département sécurité a organisé et réalisé la formation de 321 agents de l'administration pénitentiaire, principalement dans les thématiques suivantes :

Renouvellement d'habilitation pour :

- > Moniteur de tir associé ;
- > Moniteur de techniques d'intervention associé ;
- > Instructeur risque Nucléaire, Biologique, Chimique, explosif (NRBCE) ;
- > Formateur PSC/SIPS ;
- > Médiateur de crise équipes régionales d'intervention et de sécurité (ERIS).

Formations dans les domaines suivants :

- > Référent IRIS ;
- > Secours à la personne : PSC/SIPS et NRBC-E ;
- > Pistolet à impulsion électrique avec la rédaction d'un livret de formation à portée nationale et d'une mallette pédagogique en collaboration avec les acteurs de terrain ;
- > Médiateur de crise ERIS ;
- > Référent en conduite opérationnelle ;
- > Module complémentaire sur l'armement en dotation dans les ERIS pour les moniteurs de sécurité pénitentiaire et les instructeurs de sécurité pénitentiaire en poste dans ces unités.

Organisation de monitorats :

- > Sécurité incendie ;
- > Sécurité incendie associé ;
- > Monitorat de sécurité pénitentiaire (2021/2022).

À cela s'ajoute la mise en œuvre, comme toutes les années, de la formation d'adaptation à l'emploi des agents devant rejoindre les ERIS, en collaboration avec la direction de l'administration pénitentiaire (DAP) et les ERIS des différentes directions interrégionales des services pénitentiaires (DISP).

Au second semestre 2022, le service a contribué, pour les modules doctrine, tir et techniques d'intervention opéra-

tionnelles, à la formation de 24 agents affectés en équipe de sécurité pénitentiaire, en soutien aux DISP et à la demande de la DAP.

Par ailleurs, la mise en ligne des livrets de formation et contenus pédagogiques a été réalisée à destination des DISP (URFQ) et de la DAP.

Enfin, les formations, initiales, continues ou statutaires, ont pu être dispensées grâce au soutien des moniteurs et instructeurs des DISP, venus sur sollicitation du département sécurité pour renforcer ses effectifs. Cette année encore, ce point mérite d'être souligné.



Le département gestion et management

Le Département Gestion et Management (DGM) est composé d'une cheffe de département, un adjoint à la cheffe de département, un chargé de mission « accompagnement des pratiques pédagogiques », une secrétaire, 3 CPIP et 1 CPIP en renfort jusqu'au 31/08/22, 4 formateurs, 4 responsables de formation officiers et 2 Chargées de formation.

Le DGM est chargé de la conception des programmes pédagogiques et de la formation dans les domaines du management pour les cadres supérieurs, de proximité et intermédiaires, de la communication et de la gestion administrative.

En lien avec les actions portées par les autres départements de formation, il est également en charge de développer des séances de formation accompagnant les différents agents en formation initiale dans la construction de leur positionnement professionnel.

Il intervient auprès de tous les publics en formation : personnels d'insertion et de probation (CPIP et DPIP), personnels administratifs, personnels de surveillance, personnels de commandement, personnels techniques, moniteurs de sport, personnels de direction, formateurs des personnels et responsables de formation.

Mobilisation dans de nombreux projets à enjeux forts

En 2022, le département a poursuivi sa mobilisation dans de nombreux projets à enjeux forts pour l'école et pour l'administration pénitentiaire.

- > La contribution à la conception de la formation des chefs de services pénitentiaires (concours) et lieutenants pénitentiaires issus des plans de requalification ;
- > La contribution à la conception de la formation des directeurs techniques et techniciens issus des plans de requalification ;
- > La contribution à l'évolution de la formation des élèves surveillants en application des principes du surveillant, acteur incontournable d'une détention sécurisée :

> Mise à jour des contenus de formation relatifs aux écrits professionnels et à la méthodologie de l'observation ;

> Élaboration d'une Pratique de Référence Opérationnelle (PRO) « écrits professionnels » et actualisation en cours de la PRO « observation » ;

> Le développement des séances liées à la sécurité dynamique intégrées dans les parcours de formation (présentiel et/ou distanciel) des chefs des services pénitentiaires plan de requalification, lieutenants pénitentiaires plan de requalification, lieutenants pénitentiaires, personnels techniques, directeurs.

- > Le développement des séances relatives à la lutte contre les discriminations sexistes et sexuelles ;
- > La contribution au développement considérable de la formation à distance, de l'hybridation de la formation (formation initiale des CPIP) ;
- > L'actualisation de l'ensemble des supports pédagogiques en référence au code pénitentiaire.

Le DGM travaille également en étroite liaison avec les acteurs de terrain et les mobilise pour contribuer à la formation des publics : 83 intervenants (4 cabinets de formation et 77 personnels pénitentiaires en service déconcentrés ou en administration centrale) ont ainsi contribué à la formation des apprenants.

Les contributions de ces acteurs de formations « de terrain », complément essentiel du travail des acteurs de formation de l'école, impliquent pour le département un travail de conception d'une commande pédagogique, d'élaboration d'outils adaptés mis à leur disposition, une préparation en amont mais également une gestion administrative importante qu'il faut souligner.

La qualité de la gestion administrative et financière, et de l'accueil des intervenants est relevée par eux. Cela correspond à un engagement important des cadres sur la partie pédagogique mais également du secrétariat du département pour la gestion des intervenants.

Les actions des personnels du département hors DGM

Quelques personnels formatifs du DGM ont, au cours de l'année 2022, participé pleinement à des actions spécifiques telles :

- > L'organisation des temps protocolaires : cérémonie et levée des couleurs ;
- > La préparation du défilé national du 14 juillet : sélection des dossiers, entretiens des candidats et entraînements ;
- > La participation aux colloques européens tenus à l'école et aux colloques internationaux (en Irlande, en Croatie) ;
- > La participation au séminaire qui s'est déroulé en Espagne consacré aux établissements pénitentiaires appliquant le modèle « Respecto » ;
- > Intervention (en anglais) au colloque sur la radicalisation qui s'est tenu à Londres, en collaboration avec le département probation et criminologie (DPC) et le département des relations internationales (DRI) ;
- > L'implication dans plusieurs groupes de travail : hybridation de la formation des CPIP, le module structures d'accompagnement à la sortie, le module Maison centrale, les risques psycho sociaux (RPS) dans le cadre de l'ouverture de la MA de Caen (à la demande de l'IRA de Nantes et de l'établissement), les travaux avec la MI-PROF (sur la lutte contre les violences familiales et, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles au travail), intégrer une logique d'action de formation en situation de travail(AFEST) dans un dispositif de formation, le management en SPIP ;
- > La formation de personnels en établissements pénitentiaires sur le module Respect : à la maison d'arrêt (MA) de Paris la Santé (en mars 2021), au centre pénitentiaire (CP) de Lutterbach (le 04/02/2022), au CP de Toulouse-Seysses (les 08, 28 et 29 mars 2022), au centre

de détention (CD) de Châteaudun (du 05 au 09 septembre 2022).

Les perspectives 2023

Pour l'année 2023, le DGM est d'ores et déjà impliqué dans la construction de la future formation des CSP (concours) entrant en formation en octobre 2023. À l'instar d'autres publics de cadres, le département sera à nouveau fortement sollicité compte-tenu de ses thématiques de spécialisation.

Il devra également poursuivre son engagement et approfondir les thématiques relatives à :

- > L'égalité professionnelle ;
- > La gestion des ressources humaines, la gestion budgétaire ;
- > Le management en service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP) ;
- > Les discriminations sexistes et sexuelles dans un contexte professionnel ;
- > La sécurité dynamique ;
- > Le développement du module de Respect avec la création en cours d'une mallette pédagogique destinée aux formateurs des établissements pénitentiaires, le DGM ne pouvant pas répondre seul à toutes les demandes des établissements (CD d'Uzerche, CD de Montpellier, MA de Villepinte, MA de Brest, etc.) ayant l'obligation de former leurs agents au module Respect ;
- > Le développement de la mallette pédagogique destinée aux formateurs du terrain pour la formation du surveillant acteur, et la généralisation de cette séance pédagogique dédiée auprès de tous les personnels pénitentiaires en formation initiale à l'école ;
- > La mise à jour de la PRO sur l'observation avec les outils de la méthodologie de l'observation.

Le DGM devra également veiller à maintenir la qualité des contenus de formations proposés à distance. Le développement des activités en face à face pédagogique et en formation à distance implique nécessairement pour le service une réévaluation de ses ressources formatives et de ses capacités budgétaires.



La situation sensible du service du point de vue des ressources humaines est également un point d'intérêt particulier afin de viser une stabilité de l'équipe du point de vue des ressources formatives mais également des cadres. Le maintien, voire le renfort, des ressources formatives au département est essentiel, pour lui permettre de répondre aux enjeux et défis actuels et à venir.

FOCUS

Des actions pédagogiques innovantes

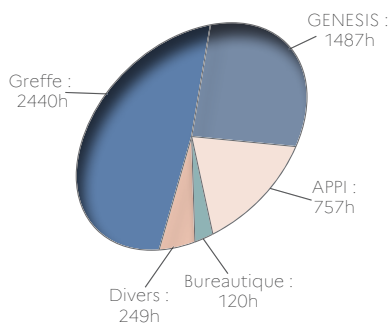
La très forte implication des personnels formatifs du DGM a permis de répondre à des demandes de la direction et de proposer des actions pédagogiques innovantes :

- > La création de la PRO sur les écrits professionnels ;
- > La création d'une mallette pédagogique à destination des formateurs du terrain sur les écrits professionnels fondamentaux ;
- > Une proposition pour motiver les élèves surveillants à s'emparer de la plateforme « Le Robert » (soutien en français) ;
- > La création et l'approfondissement de séances pédagogiques par la construction de nouveaux outils et la mise à disposition des apprenants de bibliographies pour la plupart des cours : la conduite de réunion (pour les DPIP), la conduite de projet (pour les moniteurs de sport et les personnels techniques), le management par objectifs (pour les lieutenants) ;
- > La création et le développement de séances consacrées à l'environnement professionnel, les risques psychosociaux et la qualité de vie au travail (innovation pour les personnels techniques et les CPIP) ;
- > La création d'une mallette pédagogique à destination des formateurs du terrain pour la formation du surveillant acteur.



Le département greffe pénitentiaire et applicatifs informatiques

Le Département Greffe Pénitentiaire et Applicatifs Informatiques (DGPAl) a en charge la conception, la dispense et l'évaluation des programmes d'enseignements relatifs aux techniques du greffe pénitentiaire et des applicatifs informatiques vers l'ensemble des filières d'élèves et stagiaires en formation initiale et vers les personnels en formation continue.



La répartition des heures de face à face pédagogique reste relativement stable par rapport à l'année dernière tout en constatant une augmentation du nombre total d'heures réalisées.

En 2022, le DGPAl en collaboration avec le DGM a assuré l'accompagnement du module « Transition numérique » du tronc commun des hauts fonctionnaires de l'État auprès des élèves DSP. Ce module organisé autour de 3 axes (identification de l'environnement numérique et de ses évolutions, conception et conduite de politiques publiques de transition numérique et accompagnement des changements provoqués par la transition numérique) s'est accompagné de la réalisation par les élèves DSP d'un projet consistant à assurer le déploiement du numérique en détention sur un établissement pénitentiaire fictif. Cet exercice a supposé de la part des élèves la mise en œuvre opérationnelle de l'ensemble des notions acquises sur la question du numérique et de la conduite de projet. Son accompagnement a reposé sur une collaboration étroite avec les services de la DAP et les chefs d'établissement des sites pilotes de l'expérimentation de ce nouvel applicatif.

Le DGPAl assure la diffusion des pratiques professionnelles de référence dans son secteur d'activité via les rubriques Greffe, Genesis et Applicatifs informatiques du site intranet de l'Énap. Ces rubriques permettent aux personnels d'accéder aisément à des fiches réflexes, des tableaux de synthèse, des outils méthodologiques et des modes opératoires pour favoriser une meilleure appropriation des évolutions réglementaires ou applicatives. Ainsi, pour tous les mois de cette année 2022, les pages d'accueil des rubriques GENESIS et GREFFE font partie des 10 pages les plus consultées du site intranet de l'Énap.

En complément de cette mise à disposition de documentation opérationnelle, le DGPAl participe aux stratégies de déploiement des nouveaux applicatifs métier en lien avec PS4 en participant aux clubs utilisateur, aux recettes des applications (PRISME) et en orientant les chefs de projets vers la création de parcours de formation en ligne sur MoodÉnap (OCTAVE, GENESIS, REQUETEUR, IPRO 360).

Depuis 2016, le pôle greffe du DGPAl a en charge la conception et la mise en œuvre de la formation d'adaptation à la prise de poste des personnels affectés sur des postes profilés greffe de responsables, d'adjoints et de chefs de pôle. Initialement envisagée pour les personnels administratifs, responsables de ces services sensibles, elle est depuis 2021 ouverte à l'ensemble des corps puisque l'Énap privilégie les missions occupées au corps d'appartenance.

Ce dispositif qui s'inscrit pleinement dans le cadre des priorités fixées par le DAP lors du déploiement du plan d'action QUALI GREFFES, vise la professionnalisation des personnels affectés en greffe pénitentiaire pour répondre aux missions du service public pénitentiaire. Il s'agit de permettre aux stagiaires d'acquérir l'ensemble des compétences (fondamentaux métier et les pratiques professionnelles de référence) essentielles à l'exercice des fonctions dévolues à un responsable de greffe, adjoint ou chef de pôle.

La formation met également l'accent sur le développement des compétences managériales des chefs de services grâce aux interventions du DGM et aux retours d'expérience animés par des formateurs internes occasionnels.

Ce dispositif de formation, d'une durée de 4 mois, fondé sur l'alternance propose la réalisation de stages pratiques dans des greffes pénitentiaires autres que le service d'affectation et au sein de greffes judiciaires.

En 2022, 2 promotions ont été prises en charge par le DGPAl composée de 30 personnes au total.



Le département probation et criminologie

Les personnels du département ont, au-delà de leur engagement dans la formation initiale, permis par leur implication la poursuite de projets et de collaborations institutionnelles.

La formation au programme CHANGES se déroule sur deux années alternant séquences de formation aux techniques et séances de supervision de leur mise en œuvre. La session de formation du mois d'octobre 2022 a permis d'organiser la première intervention en présentiel du Phd Guy Bourgon devant l'ensemble des utilisateurs en formation des Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation de Gironde et de Lot et Garonne ainsi que des formateurs impliqués dans le dispositif.

Dans la suite du travail effectué depuis 2020, le département a poursuivi sous le pilotage de la Direction de l'Administration Pénitentiaire et plus particulièrement le Département des parcours de peine et sa Section de la politique des prises en charge, les formations d'animation au programme ADERES et mis en œuvre la formation des formateurs relais au mois de mai 2022. La mise en place d'un espace sur MoodÉnap, permettant à chaque formateur et animateur de ce réseau de disposer du matériel de formation et d'animation à jour, a été finalisé. La mise en place de séances de retour d'expérience animées par les auteurs des programmes à l'attention des formateurs relais dans la suite de leurs premières expériences de formation de leurs collègues a clos l'année 2022. Cette action se poursuit avec la projection d'un rassemblement des formateurs relais au cours du premier semestre 2023 à l'Énap.

Le travail effectué par l'équipe thématique sur les formations dispensées sur la connaissance et la prise en charge des violences intrafamiliales a conduit à une collaboration avec l'équipe de la Maison de Protection des Familles (MPF) du groupement de gendarmerie de Lot et Garonne. Cette collaboration s'est concrétisée avec la signature d'une convention entre le Groupement de Gendarmerie et l'Ecole Nationale d'Administration Pénitentiaire et permet de présenter une approche globale de la prise en charge

des auteurs et des victimes de violences intrafamiliales en formation initiale. Des temps de formation réciproque sur les méthodes de prise en charge des victimes et des auteurs se sont tenus entre les formateurs du département et les gendarmes de la MPF.

Des responsables de formation et formateurs du département participent à l'expérimentation de l'utilisation de la Réalité Virtuelle dans la cadre de la prévention des violences piloté par la Direction de l'Administration Pénitentiaire et sont impliqués dans la déclinaison du Plan National de Lutte contre les Violences. La participation à la visite en Irlande concernant la prise en charge des détenues impulsifs et disruptifs permet de nourrir les réflexions des expériences européennes sur cette problématique.

La participation du département aux différents groupes de travail mis en place par la Sous-Direction Insertion et Probation de la Direction de l'Administration Pénitentiaire sur les pratiques professionnelles et les techniques de prise en charge des publics est constante. En 2022 plus particulièrement, sur la question de la prise en charge des Auteurs d'Infraction à Caractère Sexuel, le Plan Accompagnement et d'Exécution de la Peine.

Sur le sujet de la prévention de la radicalisation violente, une responsable de formation du département a participé au sein de la délégation de l'Énap à la conférence internationale portant sur les prisons et le contreterrorisme destiné aux professionnels(-les) organisée par le Counter Terrorism and Extremism Network à Londres.



Le département droit et service public

L'année 2022 a plus particulièrement été marquée par la réception et l'accompagnement des réformes, l'adaptation constante des formations et la contribution des personnels du Département à la représentation de l'Énap dans de multiples actions de collaboration institutionnelle.

Réception et accompagnement des réformes : Le département droit et service public (DDSP) a, par son champ de compétences même, été immédiatement impacté par l'adoption du Code pénitentiaire. Des notes de présentation et de correspondances ont été produites en son sein et proposées à l'ensemble des personnels de l'Énap et Eric Paillissé, chargé de formation et docteur en droit, en a assuré la présentation en amphithéâtre au bénéfice des acteurs de formation. Cette importante réforme a bien entendu requis l'adaptation de tous les supports de formation dans un délai très court afin que les publics formés bénéficient d'éléments actualisés. L'adoption du Code général de la fonction publique et ses importantes conséquences pour les statuts des personnels pénitentiaires a suscité la même attention et la même diligence. En collaboration avec l'ENM et l'unité de formation interdisciplinaire et continue (UFIC), le DDSP a par ailleurs continué de porter les formations interprofessionnelles en juridiction consacrées au bloc peines (réunissant sur le ressort de cours d'appel les magistrats, greffiers, avocats et personnels d'insertion du ressort).

Adaptation constante des formations : Plusieurs chantiers ont été menés à bien durant l'exercice 2022. La réforme du travail pénitentiaire a permis la création d'une séquence ad hoc dispensée aux personnels de direction, aux CPIP et aux personnels de commandement. Le cours relatif aux dispositifs de lutte contre la précarité a été prodigué pour la première fois aux personnels d'insertion et

de probation. Les séances, essentielles à la découverte de l'environnement professionnel, relatives aux régimes de détention ont été entièrement revues dans leur conception et leur mode de présentation. Le cours sur la Laïcité a lui aussi été entièrement revu et adossé à la charte de la laïcité adoptée par la DAP. Les formations au droit disciplinaire en détention ont été enrichies d'une collaboration avec le DGPAI afin de permettre une approche plus opérationnelle au bénéfice des élèves directeurs et, à l'avenir, des élèves officiers. Le DDSP a enfin engagé le travail sur l'hybridation de séquences de formation à destination des CPIP, chantier qui occupera prioritairement l'exercice 2023.

La contribution du DDSP à des actions partenariales s'est renforcée en 2022. Le déploiement interrégional de la formation-action aux risques corruptifs et la formation des formateurs relais interrégionaux se sont poursuivis à Liancourt (Disp Lille), Aiton (Disp Lyon) et Béziers (Disp Toulouse) dans le cadre d'une collaboration soutenue avec la Mission de Contrôle Interne (MCI). Les formations interprofessionnelles précitées en juridictions se sont doublées de la codirection de la session de formation continue « actualité de la peine » avec l'ENM. Jean-François David, enfin, a effectué une mission d'appui dans le cadre d'une collaboration avec l'Énap Malgache pilotée, pour l'Énap, par le département des relations internationales.



L'unité de formation interdisciplinaire et continue (UFIC)

L'activité 2022 de l'unité de formation interdisciplinaire et continue (UFIC) dans la continuité des projets amorcés en 2021.

En ancrant son action dans le développement de l'approche par compétences, l'UFIC s'est engagée dans un travail pluriannuel de fond sur plusieurs axes.

L'hybridation des parcours de formation.

Cette exigence s'est maintenue en poursuivant la refonte des formations Gestionnaire RH Gestion administrative (GA) et Gestion financière (GF) pour les proposer dans le cadre d'un parcours complet de formation hybride. Le groupe de travail, animé par l'UFIC et composé d'experts métiers des services déconcentrés, de l'Énap et de la DAP, a permis l'élaboration de référentiels qui définissent les compétences et activités attendues des gestionnaires et leur évaluation. Ces actions d'ingénierie de formation se poursuivent par un travail d'ingénierie pédagogique pour concevoir le référentiel formation, la scénarisation des modules et séances de formation ainsi que sa médiatisation sur la plateforme numérique MoodÉnap.

De même, depuis septembre 2022, la formation « animer des médiations en contexte professionnel » s'est étoffée de deux modules en distanciel composés d'interventions en visioconférence et de temps d'auto formation sur la plateforme numérique MoodÉnap. Ces modules viennent enrichir la formation et laissent la part belle aux mises en situation lors des sessions en présentiel.

La démarche de certification

Pour ouvrir ses formations à et vers l'extérieur, l'Énap - Organisme de formation et de développement des compétences, porté par l'UFIC, s'est engagée dans une offre de formations certifiantes, inscrites aux répertoires nationaux de certification de « France compétences ».

Le premier projet de certification visant l'inscription au répertoire spécifique « France compétences » de la compétence « Animer des médiations en contexte professionnel » s'est poursuivi et se finalisera début 2023. Dans l'attente de l'obtention, les sessions de formation continuent d'être organisées : trois ont été lancées en 2022.

La formation d'adaptation des moniteurs de sport a été remodelée pour répondre aux exigences de deux des trois unités de compétence du référentiel du Certificat de Qua-



lification Professionnelle Animateur de Loisir Sportif (CQP ALS). Ainsi, les stagiaires volontaires, à compter de 2023, pourront valider, en parallèle de l'habilitation pénitentiaire de moniteurs de sport, cette certification. La troisième unité de compétence et les épreuves de certification leur seront proposées au cours de leur stage probatoire.

La démarche qualité

L'enjeu pour que l'Énap - Organisme de formation et de développement des compétences puisse continuer à proposer une offre de formation attractive était d'obtenir la marque QUALIOPI. Cette certification qualité lui a été attribuée en avril 2022, l'Énap devenant ainsi la 1ère école du Ministère de la Justice à l'obtenir.

Pour enrichir cette offre, le défi est d'adapter l'offre de formation continue de l'UFIC aux exigences de cette dé-

marche qualité. Les fiches pédagogiques du catalogue FC 2023 ont été rédigées selon les critères imposés. Les procédures et mises en œuvre des actions de formation ont commencé à s'y adapter et poursuivront en 2023.

L'octroi de la marque QUALIOPI constitue un repère fiable et unique, tant pour les stagiaires que les commanditaires, pour certifier la qualité du processus de délivrance des actions de formation concourant au développement des compétences. Cette démarche référence ainsi l'organisme de formation de l'Énap dans le champ de la formation. Cela se matérialisera en 2023 par l'ouverture d'un site internet spécifique inclus dans le site internet de l'Énap.

Cela se matérialise aussi par une hausse des commandes de formations par différents partenaires qu'elles soient préexistantes ou à construire sur mesure.

FOCUS

La formation de praticiens en techniques d'optimisation du potentiel (TOP)

Les formations TOP (techniques d'optimisation du potentiel) ont été inscrites en 2021 au répertoire de bonnes pratiques pour la lutte contre les violences de la DAP. Elles sont donc amenées à se développer.

Ces formations (FI-TOP) regroupent l'ensemble des techniques pédagogiques avec l'utilisation des procédés de base : la respiration, la relaxation et l'imagerie mentale dans un but de récupération, de régulation du stress et de dynamisation. Sur la base de 4 jours de formation, les agents expérimentent et assimilent les techniques relatives à la gestion émotionnelle, la gestion de la fatigue nerveuse et physique, la gestion du stress, la motivation, la détente, le sommeil, la relaxation, la vigilance et la récupération. L'objectif étant de bien se connaître pour gérer sa charge de travail, faire face aux situations d'urgence et de stress afin d'assurer une performance maximale sur une longue durée, cette méthode permet à chacun de mobiliser au mieux ses ressources grâce à un ensemble de techniques simples, pragmatiques, brèves et utilisables par tous, partout et en toutes circonstances.

Ces formations sont mises en place par les praticiens en TOP. L'Énap organisme de formation et de développe-

ment des compétences, en lien avec RH1 et les praticiens déjà formés, a proposé aux DISP d'organiser une formation de praticiens en TOP afin de répondre à la demande des agents et au développement attendu de ces formations.

La première session organisée en 2022 s'est conclue par la certification de 13 nouveaux praticiens en TOP. Ce dispositif est reconduit sur 2023.



LA PERFORMANCE NUMERIQUE



Un service transversal au service de la formation et des apprenants

L'Atelier Pédagogique du Numérique (APN) est chargé de quatre missions principales :

- > L'ingénierie de la formation en ligne : ingénierie pédagogique multimédia et conception de supports pédagogiques multimédia ;
- > L'administration de la plateforme de formation en ligne MoodÉnap, des sites internet et intranet de l'école ;
- > La formation aux outils numériques pédagogiques ;
- > La maintenance des outils pédagogiques propres à l'APN : tablettes, matériels vidéo et photos.

Sous l'autorité de la direction de la formation, l'APN travaille avec l'ensemble des directions de l'École et au service des membres de la communauté pédagogique.

En 2022, les membres de l'équipe montent en compétence et diversifient leurs activités afin de répondre aux nombreux projets pour lesquels ils sont sollicités. Toutefois, les contraintes en ressources humaines du service impactent notamment sa capacité à bien accompagner les acteurs de formation.

Cette année est également une année d'intenses travaux en interne pour formaliser les processus de travail du service et élaborer les outils utiles afin d'intégrer de façon pérenne et normalisée la formation en ligne dans l'ingénierie de formation et pédagogique à l'Énap.

En 2022, l'APN prend en charge 66 projets (tous domaines d'activité confondus).

Ces sollicitations concernent notamment :

- > La création ou l'amélioration de cours en ligne pour la formation initiale et continue ;
- > Le tournage et le montage de vidéos (19 projets contenant une demande d'une ou plusieurs vidéos) ;
- > La création de rubriques sur l'intranet et/ou l'internet ;

- > La création de réseaux de professionnels sur MoodÉnap ;
- > La création de 3 malles pédagogiques à destination des acteurs de formation en services déconcentrés.

L'ingénierie de la formation en ligne

En 2022, l'APN réalise la refonte totale de 6 parcours en formation initiale (modernisation de l'architecture, actualisation des modules d'accueil en lien avec les unités de formation, mise à jour des contenus en lien avec les départements pédagogiques).

Le service crée ou actualise 33 cours ou parcours de formation, notamment :

- > **Formation initiale** : « évaluer et réagir face au risque suicidaire » (DPC), « comprendre le casier judiciaire » (DGPAL et collaboration avec l'ENM concepteur du parcours), le parcours pénal de la personne placée sous main de justice (PPSMJ) (DDSP), « Faire usage des armes » (Département sécurité -DS), « PSC1 » (DS), mallette pédagogique « Rédiger des écrits professionnels » (DGM) ;
- > **Formation continue** : « animer des médiations en contexte professionnel » (UFIC), « le détachement » (l'APN et l'UFIC coaniment un groupe de travail national pour élaborer un parcours de formation continue gestion administrative / gestion financière au bénéfice des agents affectés dans les services RH), « infocentre et requêteur GENESIS », « Parcours OCTAVE », « parcours IPRO360° » (dans le cadre de commandes de l'administration centrale - Mme Mahieu-Leguernic – DGPAL – responsable pour l'Énap).

Le service réalise également 19 projets impliquant une à plusieurs vidéos (tournage et montage).

La formation aux outils numériques pédagogiques

En 2022, cette mission recouvre :

- > 22 séances « Découvrir les outils pédagogiques numériques », auprès de tous les publics en formation initiale ou d'adaptation ;
- > 1 séance « Concevoir des outils pédagogiques multi média », dans le cadre du réseau des écoles de service public (RESP) ;
- > 2 séances « Utiliser les cartes mentales dans le cadre de ses activités managériales », dans le cadre du RESP.

Ces 3 séances ont toutes fait l'objet d'une réingénierie en 2022.

L'administration de la plateforme de formation en ligne MoodÉnap, des sites internet et intranet de l'école

Plateforme MoodÉnap : 3 648 utilisateurs inscrits au 01.01.2023 : baisse du nombre d'inscrits par rapport à 2021 suite à la suppression de comptes inactifs sur une durée de plus de 12 mois.

138 474 connexions en 2022 - 501 cours hébergés.

Durant l'année 2022, l'équipe de l'APN se mobilise autour du projet d'une nouvelle version de la plateforme. Ce projet verra le jour en 2023.

Site intranet : 670 839 pages consultées.

Le site intranet reste un lieu de diffusion des bonnes pratiques professionnelles. Il soutient les personnels de terrain dans leurs besoins de formation : les appels à candidature de la formation continue, la documentation de formation greffe et GENESIS et applicatifs informatiques, l'accès à la base de formation IRIS et les publications professionnelles (recueil de textes pénitentiaires et PRO) sont les ressources les plus consultées.

En 2022, l'équipe s'est investie dans la préparation d'un nouvel intranet. Ce projet doit voir le jour en 2023.

Site internet : en raison d'une interruption du service de statistiques, des données fiables ne peuvent être transmises pour 2022.

Le site internet accompagne les élèves lors de leur entrée en formation et durant leur scolarité à l'Énap (planning de formation, procédure sur le port de l'uniforme, informations pratiques sur la vie sur le campus...).



Intégrer de façon pérenne et normalisée la formation en ligne

En 2022, le service s'engage dans un travail de formalisation de ses processus de travail et de ses outils. Il élabore :

- > le processus de création d'une formation en ligne ;
- > le cahier des charges de commande d'une formation en ligne et les fiches scénario pédagogique.

L'ensemble de ces documents sera mis en application en 2023.

L'APN déploie des outils de conception ou d'animation de séance à destination des acteurs de la formation : Beekast, Genially et Camtasia (investissement de 10.000 € par l'école en 2022). Le service crée des outils d'accompagnement à la prise en main (ex : « guide workspace » pour Genially).

Le service participe activement au groupe de travail sur l'hybridation de la formation des CPIP et a pour mission de proposer une définition commune de l'hybridation d'une formation (support Genially et fiches pratiques).

Il construit des outils d'aide à l'évaluation du niveau de réalisation des contenus nécessaires à la création d'une séance en ligne et formalise la liste des outils numériques utilisables à l'Énap en fonction des activités souhaitées (présentation, quiz, vidéo interactive...).

Enfin, il accompagne les départements pédagogiques dans la transformation ou la création de séances en ligne intégrées dans un dispositif de formation hybride.





LA VIOLENCE
en prison



23-24

LA VIOLENCE
en prison

23-24



23-24



UNE ÉCOLE DE RECHERCHE

CIRAP (Centre interdisciplinaire de recherche appliquée au champ pénitentiaire)

Le centre interdisciplinaire de recherche appliquée au champ pénitentiaire (CIRAP) mène des travaux de recherche portant sur les pratiques professionnelles et sur diverses problématiques pénitentiaires en lien avec les préoccupations de l'institution. Ces recherches peuvent également se faire en collaboration avec d'autres équipes de recherche universitaires et/ou du CNRS ou européennes.

Une première recherche porte actuellement sur **la prise en charge des auteurs de violences conjugales en SPIP**. Lucie Hernandez, docteure en psychologie, analyse les processus de construction et d'appropriation des dispositifs existants. Le rapport intermédiaire est terminé.

Une deuxième recherche, menée par Anaïs Tschanz, docteure en criminologie, s'intéresse quant à elle au **référentiel RPO1**. Dans cette perspective, un comité de pilotage de la recherche vient d'être lancé. La première étape de cette recherche est la diffusion d'un questionnaire aux SPIP pour cartographier le déploiement du référentiel. Un rapport d'étape sera produit courant juin-juillet 2023.

Enfin, une thèse de doctorat en Sciences de l'éducation est actuellement conduite par Élodie Lambert-Barbot, chargée d'études au Cirap. La thèse porte sur **le rapport aux savoir, la réflexivité et l'écriture dans le champ de la formation professionnelle**. Ce travail s'inscrit dans la politique de promotion sociale de l'Enap au bénéfice de ses personnels car cette thèse est menée par une formatrice de l'école détachée au Cirap,

RECHERCHE EN COLLABORATION AVEC D'AUTRES ÉQUIPES DE RECHERCHE UNIVERSITAIRES ET/OU DU CNRS

Trois autres recherches sont menées dans le cadre de partenariats universitaires au sein du Cirap.

Une recherche menée à l'Énap par Guillaume Brie, docteur en sociologie et Anaïs Tschanz, docteure en criminologie, et qui s'intitule CovALib : **Covid-acceptabilité-libertés**. Cette recherche est conduite en partenariat avec la Mission de recherche droit et justice, l'université Toulouse 1 Capitole et l'université Toulouse Jean Jaurès. Cette recherche s'inté-

resse à la production de normes juridiques dans le cadre de la lutte contre la Covid-19 et la manière dont elles ont été reçues en prison.

Une deuxième recherche collaborative intitulée **ANR/TROC** porte sur **les enjeux spécifiques de la réinsertion des terroristes et des détenus radicalisés en milieu ouvert**. Les partenariats sont les suivants : Université de Strasbourg/ Université de Lorraine/Université de Lille/Fondation Maison des Sciences de l'Homme. À l'Énap, ces travaux mobilisent Guillaume Brie, docteur en sociologie et Cécile Rambourg, docteure en sociologie.

Enfin une troisième recherche partenariale propose de faire un **état des lieux de la justice restaurative en France** et de mettre au jour ses perspectives. Cette recherche est financée par le GIP (Mission Droit et Justice). Partenariats : Institut des sciences sociales du politique /CNRS, ENPJJ, IFJR, ARCA (1^{er} octobre 2020 – 1^{er} avril 2023). Elle est conduite à l'Énap par Lucie Hernandez, docteure en psychologie et Paul Mbanzoulou, HDR et docteur en droit privé et sciences criminelles. La recherche menée à l'échelle européenne



Sylvie Frignon, criminologue à l'université d'Ottawa

LA RECHERCHE MENÉE À L'ÉCHELLE EUROPÉENNE

Deux recherches sont actuellement conduites par le Cirap au niveau européen.

Une première recherche porte sur **la violence en prison** entre le Cirap (Guillaume Brie/Cécile Rambourg) et l'École de criminologie de Varsovie. Cette recherche est conduite de façon conjointe entre les deux entités et s'intéresse aux situations de la violence en prison en France et en Pologne.

L'accord bilatéral scientifique conclu avec l'Institut de recherche appliquée au champ pénitentiaire de l'Académie de Justice de Pologne a permis de produire des rapports de recherche sur la question de la violence dans les établissements pénitentiaires, présentés lors des 6es Journées internationales de la recherche en milieu pénitentiaire en novembre 2022. Les travaux respectifs ont souligné l'importance de comprendre comment toute forme de violence ne prend finalement sens que dans le contexte dans lequel elle survient. Les résultats s'accordent à dire que les formes de violences carcérales ne peuvent s'expliquer qu'à partir de la peine comme violence légitime préalable et du fonctionnement concret d'un établissement pénitentiaire. Partant, cette approche a permis d'aboutir à un ensemble de recommandations visant, entre autres choses, à reconsidérer la production de la sécurité au sein du milieu fermé.

Enfin, les travaux de recherche conduits au Cirap sur **la sécurité dynamique** (Guillaume Brie/Lucie Hernandez/Cécile Rambourg/Anaïs Tschanz) accompagnent un projet européen (Projet WISH-EU) qui s'intéresse aux centres de détention à petite échelle. Plus précisément, ce projet vise à promouvoir le recours, au niveau européen, à de petites installations de détention. Des débats et des contributions scientifiques sont conduits sur des sujets tels que la sécurité dynamique, la durabilité, la technologie, les besoins en personnel, l'intégration communautaire, etc. L'objectif est de développer des méthodes de travail et des compétences particulières pensées dans un environnement à petite échelle. Par exemple, la sécurité résultera de la qualité des relations entre les personnes incarcérées et le personnel, plutôt que sur de seules mesures de sécurité statiques ou procédurales.

UNE ÉCOLE QUI FINANCE DES BOURSES DOCTORALES POUR DES ÉTUDIANT(E)S TRAVAILLANT SUR LES PROBLÉMATIQUES PÉNALES OU PÉNITENTIAIRES ET SOUTIENT LE PARCOURS DE DOCTORAT.

Thèse de doctorat en psychocriminologie

Les relations interpersonnelles violentes en détention et la gestion de ces conflits.

Adélaïde Vervaeke, boursière de l'Énap
adelaidevervaeke@gmail.com

Recherche financée par l'Énap dans le cadre d'une bourse doctorale, et suscitant l'intérêt de l'école et de la DAP dans les apports qu'elle pourra offrir, notamment sur le volet de l'amélioration de la qualité de la formation des personnels.

Cette recherche, engagée par Madame Adélaïde Vervaeke, porte sur les relations interpersonnelles violentes en détention et la gestion des conflits. Elle s'intéresse aux violences qui peuvent apparaître entre personnel de surveillance et personne détenue. Son objectif est de comprendre ce qu'il se passe entre deux personnes pour que la violence apparaisse et pouvoir par la suite proposer des éléments de réflexion, des pistes de travail ou des outils pour le terrain.

Les objectifs de cette thèse sont :

- > analyser les processus et les mécanismes déclencheurs en jeu dans les différents types de situations de violence en détention,
- > identifier les mécanismes de régulation informelle qui se mettent en place en détention, notamment pour éviter des situations de victimation ou de conflits entre personnes détenues et entre personnes détenues et personnels de surveillance et pouvoir décrire leur fonctionnement, proposer des pistes de travail et des outils pour identifier, prévenir et/ou désamorcer ces conflits,
- > proposer également des pistes de travail et des outils pour travailler sur l'après-violence et sur l'analyse des faits de violences passés.

Soutenance de la thèse le 10 janvier 2023 : Paul Mbanzoulou, directeur de la recherche, de la documentation et des relations internationales a été président du jury.

Thèse de doctorat en droit privé et sciences criminelles : la surpopulation carcérale

Mme Marie-Caroline Urion dégage plusieurs axes de réflexion autour du régime de « maison d'arrêt » frappé par le phénomène de surpopulation carcérale ainsi qu'autour du statut de personnes détenues à titre provisoire.

Marie-Caroline Urion , boursière de l'Énap
caroline.urr@gmail.com

ORGANISATION D'UNE JOURNÉE DOCTORALE

L'Énap a organisé sa 2^e journée doctorale en juillet 2022 afin de favoriser des échanges entre les doctorants boursiers de l'Énap, les doctorants associés au CIRAP et les élèves et personnels de l'Énap. Cette deuxième édition a été également un succès aux dires des participants.

Doctorants présents : E Lambert-Barbot (Paris 8, Sciences de l'éducation) ; MC Urion (Aix Marseille, Sc juridiques et

politiques) ; F Assale (Bordeaux, Droit pénal) ; H Garrush (Paris Nanterre, Sociologie)

PARTICIPATION AUX JURYS DE SOUTENANCE DE THÈSES DE DOCTORAT :

Le directeur de la recherche, de la documentation et des relations internationales, Paul Mbanzoulou, a été président ou examinateur dans deux jurys de thèse à l'université de Montpellier et à l'université de Rennes 2.

- > Évolution des peines perpétuelles dans les débats parlementaires depuis la Révolution, thèse d'histoire du droit ;
- > Les relations interpersonnelles violentes en détention et la gestion de ces conflits.

Exploration des dynamiques à l'œuvre dans la survenue des violences chez les personnes détenues et les personnels pénitentiaires, thèse en psychocriminologie.



Journée doctorale du CIRAP, au centre, Paul Mbanzoulou, directeur de la direction de la recherche et des relations internationales

LA VIOLENCE en prison



6^{es} journées internationales de la recherche en milieu pénitentiaire sur la violence en prison

FOCUS

L'Énap a organisé les 23 et 24 novembre derniers ses 6^{es} journées internationales de la recherche en milieu pénitentiaire sur la violence en prison.

Créées en 2010, les journées internationales de la recherche en milieu pénitentiaire répondent au besoin d'échanges et de partage de connaissances et de pratiques, entre les chercheurs d'horizons disciplinaire et géographique différents et les acteurs de terrain, sur des sujets d'intérêt commun. Ces échanges autour de leurs analyses et pratiques nourrissent la réflexion des personnels pénitentiaires et des élèves de l'Énap.

Pour cette 6^e édition, l'Énap a accueilli huit délégations étrangères ainsi que des chercheurs et praticiens français et internationaux. Ouvertes par Laurent Ridet, directeur de l'administration pénitentiaire, ces deux journées ont permis de suivre plus d'une vingtaine d'interventions interrogeant la violence en prison, dans sa diversité de forme et de gestion. Des modèles étrangers ont par ailleurs été présentés : Angleterre et Pays de Galles, Italie, Uruguay. Une recherche collaborative menée depuis 2020 entre l'Énap (CIRAP) et l'Académie de Justice de Pologne a également été mise à l'honneur, présentant l'analyse des incidents et violences carcérales en Pologne en lien avec le concept de participation, enjeu majeur de la politique française de réduction des violences.

Le maillage praticiens/chercheurs (internationaux et français) a ainsi permis une mise en dialogue permanent autour de la violence en prison qui a abouti, non pas seulement à étudier la prison telle que nous pouvons la connaître, mais à conceptualiser des innovations et accompagner celles-ci

par la recherche. Les débats conduits lors de ces journées ont permis d'articuler des notions fondamentales entre relations sociales dans les prisons, dispositifs de prises en charge déjà effectifs, et action pratique pensée dans une visée prospective. Ce dialogue a montré ainsi la capacité des acteurs à modifier leurs normes et leurs objectifs pour s'adapter aux changements qui affectent nos sociétés contemporaines, et par voie de conséquence à renforcer la réflexion sur le traitement pénitentiaire des crimes et des délits. Ces 6^{es} journées internationales de la recherche en milieu pénitentiaire ont été également l'occasion de présenter le plan national de lutte contre les violences par Valérie Hazet, chef du service des métiers de la DAP

Interprété en français, anglais et espagnol, ce colloque a été enregistré et sera disponible sur le site de l'Énap, grâce au soutien d'Expertise France, partenaire de ce colloque.



UNE ÉCOLE INTERNATIONALE



L'Énap reprend véritablement sa dimension européenne et internationale en 2022, avec l'accueil de plusieurs délégations et l'organisation de visites d'étude et de conférences européennes et internationales.

L'Énap, vitrine de la formation pénitentiaire française

Le département des relations internationales de l'Énap a coordonné plusieurs visites de délégations en 2022, sur différentes thématiques principalement tournées vers la formation :

- > Administration en charge de l'exécution des sanctions pénales de Serbie, du 17 au 20 mai
- > Cour nationale de justice d'Équateur, le 10 juin
- > Institut national de formation judiciaire de Côte d'Ivoire, du 29 juin au 1^{er} juillet
- > Centre d'Études Juridiques et de Formation Spécialisée de Catalogne, le 18 juillet
- > Comité international de la Croix Rouge, le 7 décembre.

Ces visites sont l'occasion de présenter aux différents acteurs du milieu pénitentiaire à l'étranger le rôle de l'Énap au

sein de l'administration pénitentiaire française, son rôle et son fonctionnement.

En parallèle de ces visites de délégations de courte durée, l'Énap accueille des auditeurs étrangers au sein de sa formation des directeurs des services pénitentiaires, en étroite collaboration avec l'unité de formation des directeurs. Ainsi, deux cadres tunisiens ont intégré la formation des DSP 51 et la directrice adjointe de la maison d'arrêt de Monaco a suivi la 10^e FA DSP en 2022.

L'Énap favorise la connaissance des expériences étrangères

En parallèle de cet accueil de représentants étrangers, l'Énap développe des activités permettant aux personnels pénitentiaires français de renforcer leur connaissance des systèmes pénitentiaires étrangers, par plusieurs prismes : la veille internationale mensuelle réalisée par l'apprentie du département des relations internationales, les événements internationaux communiqués chaque mois ou encore les visites d'étude à l'étranger : en Espagne sur les modules de respect et en Irlande sur l'unité nationale de réduction de la violence.

L'Énap rayonne à l'international

L'expertise reconnue de l'Énap lui permet de développer un panel d'activités internationales variées, notamment dans le cadre de projets menés par l'opérateur interministériel Expertise France. Ainsi, deux missions s'organisent auprès de l'Énap de Madagascar, par Jean-François David (DDSP) et Ondine Tavernier (DRI) et les formateurs permanents de cette École sont accueillis par Joelle Giroux-Caussil (UFIC) lors de deux semaines de formation de formateurs en avril 2022. François Février (DDSP) intervient également devant les inspecteurs de justice malgaches en septembre.

En mai, Stéphane Raberin (DS) et Cédric Le Bossé (DRI) interviennent en visioconférence auprès d'un groupe d'élèves surveillants de l'École pénitentiaire de Norvège afin de présenter le système pénitentiaire français et les enjeux sécuritaires de la gestion des personnes détenus.

L'Énap participe à de nombreuses conférences européennes ou internationales, auxquelles elle intervient parfois :

- > Participation à la 1re rencontre du réseau bi-régional Europe – Amérique Latine des écoles pénitentiaires (RAP), Montevideo, avril.
- > Intervention sur la formation française et la sécurité dynamique, Ondine Tavernier (DRI).
- > Conférence du Conseil de l'Europe des Directeurs des Services Pénitentiaires et de Probation : « Prisons et probation : partageons et recentrons nos connaissances et nos pratiques », Séville, juin.
- > Intervention sur l'historique et les enjeux de la formation pénitentiaire française, Sébastien Cauwel (directeur).
- > 15^e conférence annuelle du réseau européen des écoles pénitentiaires (EPTA), Barcelone, juin.
- > Intervention sur l'évaluation des formations pénitentiaires : la parole est aux élèves, par Laurent Gras (Observatoire de la formation).
- > Assemblée générale et conférence de la Confédération Européenne de Probation : droits de l'Homme et éthique en probation, Dubrovnik, octobre.
- > Conférence « Relever les défis de la gestion des détenus radicalisés et de leur réinsertion » organisée par le réseau britannique d'experts en lutte contre le terrorisme et l'extrémisme, Londres, novembre.

- > Intervention sur la place de la formation des personnels pénitentiaires dans la lutte contre la radicalisation violente par Séverine Dubaïssi (DPC) et Pascale Pug (DGM).
- > 5^e Forum de la détention et de la probation : Construire la sécurité dynamique, Morat, novembre.

De même, l'Énap est toujours membre du comité de pilotage du projet européen « Innover ensemble : Connecter les écoles pénitentiaires européennes » et participe à toutes ses réunions au cours de l'année et ce jusqu'à la fin de l'année 2023.

L'Énap, partie prenante de la stratégie internationale du ministère de la Justice

L'Énap s'inscrit pleinement dans le réseau international justice piloté par la Délégation aux affaires européennes et internationales du Ministère de la Justice. Elle participe aux réunions de ce réseau, sur l'Ukraine et la mobilisation des acteurs judiciaires français en juin et sur le retour d'expériences et les bonnes pratiques des magistrats en poste à l'international en décembre mais également aux réunions hebdomadaires avec les magistrats de liaison postés dans 18 ambassades françaises. L'Énap travaille aussi étroitement avec la DAP sur les questions internationales et de nombreuses réunions bilatérales ont lieu sur les sujets communs.

Enfin, la stratégie internationale de l'Énap renforce les priorités d'intervention pour les années à venir, dans un contexte tendu de mobilisation des personnels.



CHIFFRES CLÉS

37 représentants internationaux reçus à l'Énap

12 conférences internationales auxquelles l'Énap était représentée

2 conférences internationales organisées

2 visites d'étude à l'étranger

Présidence française du Conseil de l'Union européenne (PFUE 2022)

Cette intégration de l'Énap dans le panorama des acteurs du ministère de la Justice agissant à l'international n'est pas nouvelle mais se renforce. C'est donc naturellement que l'Énap organise les 8 et 9 juin 2022 un événement labellisé PFUE, main dans la main avec la direction de la communication du ministère de la Justice. Ce séminaire européen rassemble une centaine de participants et fait intervenir des experts européens de haut niveau autour du sujet « Les violences faites aux femmes : quelles réponses offre la justice restaurative ? ».

Dans ce même cadre, plusieurs agents de l'Énap participent aux journées de sensibilisation aux enjeux de la PFUE organisées par le secrétariat général aux affaires européennes du Premier Ministre en 2020, 2021 et 2022.

Enfin, l'Énap est représentée lors de la réunion de haut-niveau Amérique latine-Union européenne des 30 et 31 mai à Paris sur les partenariats pour affronter les nouvelles menaces criminelles, organisée par le ministère de l'Europe et des affaires étrangères.





École nationale
d'administration
entrepreneurière





UNE ÉCOLE DE VALEURS ET D'ENGAGEMENT

L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE AU RENDEZ-VOUS DU 14 JUILLET 2022



La délégation de l'administration pénitentiaire a conforté, par sa présence au défilé national pour la septième année consécutive, sa position de troisième force de sécurité intérieure française.

Les 49 défilants de l'administration pénitentiaire ont foulé le sol des Champs Élysées le jeudi 14 juillet 2022, conduits par le chef de corps Michael Bouhadda, directeur des services pénitentiaires, chef d'établissement du centre de détention d'Écrouves.

L'Énap, fer de lance du défilé parisien

Grâce à son savoir-faire développé depuis 2016, l'Énap s'est à nouveau vu confier en 2022, la préparation de la délégation pénitentiaire au traditionnel défilé de la fête nationale. Stéphane Raberin, chef du protocole, organise et coordonne durant les trois semaines qui précèdent l'événement, l'équipe pluridisciplinaire mobilisée pour répondre

aux différentes composantes de la mission. Outre la préparation et l'encadrement technique, l'équipe assure la gestion logistique, iconographique, communicationnelle et administrative de ce bel événement, en collaboration avec le cabinet du directeur de l'administration pénitentiaire.



Rigueur et responsabilité

Rigueur et responsabilité : deux attendus particulièrement prégnants lors des préparatifs, qui font écho au quotidien des personnels pénitentiaires. Lors d'une interview accordée à son arrivée sur le campus de l'école, le chef de corps Michael Bouhadda confiait : « Être chef de corps est un véritable honneur et implique de grandes responsabilités ». Il ajoutait « Je penserai à mes collègues, aux personnels que j'ai l'honneur de diriger au quotidien ». Dans l'exigence des entraînements et préparatifs, c'est cette pensée qui guide nos défilants tout comme l'équipe qui les accompagne : rendre hommage à l'ensemble des personnels pénitentiaires.

Représenter tous les personnels pénitentiaires et les valeurs qu'ils portent, lors de ce temps emblématique oblige à l'exemplarité. C'est par la force du collectif, l'esprit de cohésion, de « corps », que la délégation 2022 a su relever ce défi annuel avec engagement, fierté et humilité.

L'Énap engagée sur son territoire

L'Énap était également représentée lors de la fête nationale à Agen, par la présence d'une garde au drapeau et d'un peloton, composés d'élèves directeurs des services pénitentiaires de la 51^e promotion et d'élèves lieutenants de la 27^e promotion, placée sous le commandement du



chef de corps Laurent Cousson, directeur des services pénitentiaires, chef de l'unité de formation des directeurs.

Toute l'équipe d'Agen et de Paris remercie les personnels de l'administration pénitentiaire pour l'honneur qui leur a été donné, de les représenter et de leur rendre hommage.

Bilan du défilé du 13 juillet 2022 à Agen

Le 13 juillet 2022, une délégation de la DSP 51 et de la LP 26 a pris part au défilé de la fête nationale organisé par la préfecture de Lot-et-Garonne.

Le 48^e régiment de transmissions (48^e RT), basé à Agen, a assuré d'abord une information collective auprès des promotions puis une série de répétitions à destination des candidats. Parmi ces derniers, les six plus performants ont intégré la garde au drapeau. C'est en effet au drapeau de l'Énap qu'ont été rendus, lors de ce défilé, les honneurs civils et militaires (celui du 48^e RT, assumant traditionnellement cette fonction, prenant cette fois part au défilé des Champs Élysées).

À l'issue, le préfet de département et l'adjoint au colonel commandant le régiment sont venus féliciter les élèves de l'Énap.



SIGNATURE D'UNE CONVENTION ENTRE L'ÉNAP ET LE SDIS 47

Mardi 6 septembre, Sébastien Cauwel, directeur de l'Énap, mettait à l'honneur l'engagement en qualité de sapeur-pompier volontaire de deux personnels : Maïlys Calbet et Abdelhamid Assou, et signait deux conventions de partenariat avec le SDIS47, en présence du Colonel Tournay, commandant le SDIS 47.

« La signature de cette convention, c'est pour nous une volonté de pouvoir transmettre ces valeurs auprès de nos élèves, ce goût de l'engagement et ce goût du don à l'attention de l'ensemble de nos concitoyens. »

Sébastien Cauwel, Directeur de l'Énap.



SIGNATURE DE CONVENTION ENTRE L'ÉNAP ET LE GROUPEMENT DE GENDARMERIE DÉPARTEMENTALE DE LOT ET GARONNE



Le 21 octobre 2022, le colonel Emmanuel Houzé, commandant le groupement de gendarmerie départementale de Lot-et-Garonne, signait avec Sébastien Cauwel, directeur de l'Énap, une convention de partenariat. Cette convention formalise la collaboration entre l'Énap et le groupement de gendarmerie, s'agissant des actions de formation sur la thématique des violences intrafamiliales.

Comme le soulignait Sébastien Cauwel : *« Nous travaillons sur des leviers différents, auprès de publics différents, mais nous poursuivons le même objectif de prévention de la récidive. Cette coopération symbolise la capacité de l'ensemble des acteurs de la chaîne pénale à collaborer. Cette convention a pour objectifs de pouvoir former les gendarmes sur les profils des auteurs et les mécanismes de violences intrafamiliales, de mieux appréhender les phénomènes afin de mieux interagir avec les présumés auteurs. »*

L'ÉNAP SOUTIENT LA JOURNÉE MONDIALE DE LUTTE CONTRE LE SIDA

Le mardi 29 novembre l'Énap recevait le CEGIDD (Centre Gratuit d'information, de Dépistage et de Diagnostic des infections par les virus de l'immunodéficience humaine, des hépatites virales et des infections sexuellement transmissibles) pour la journée mondiale de lutte contre le sida.

Les deux intervenantes mobilisées étaient présentes au restaurant administratif de 12h à 14h, et ont pu échanger avec les élèves au sujet des maladies sexuellement transmissibles.

Ce temps était animé par un jeu de questions et une distribution de préservatifs. Cette action a permis de sensibiliser les élèves tout en rendant accessible un sujet de santé publique



L'ÉNAP SE MOBILISE AU PROFIT DU SECOURS POPULAIRE

Au mois de décembre, un groupe d'élèves de la 16^e promotion de directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation s'est mobilisé pour organiser une soirée solidaire à l'Énap.

Proposé aux élèves et personnels de l'École, le concert de Mohamed Lamouri, au croisement du raï et de la pop, a été l'occasion d'une collecte de jouets et de chocolats pour Noël, au profit du Secours Populaire d'Agen.



s'associent pour Noël



Du 5 au 16 décembre 2022

Offrez un jouet
neuf ou en parfait état
ou des douceurs
pour les fêtes



Collecte à l'initiative d'un groupe d'élèves DPIP 16.





LA LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS À L'ÉNAP

L'Énap s'est engagée dans une démarche de lutte et prévention contre toutes formes de discriminations. À ce titre, une équipe de 11 référentes et référents a été mise en place avec pour double mission d'écouter, de recueillir et de suivre les signalements effectués par les victimes ou témoins ; ainsi que de mener toute action de sensibilisation et de formation à la prévention contre les discriminations.

Le 18 janvier 2022, avait lieu une réunion de l'équipe de référentes et référents portant sur l'élaboration d'une mallette pédagogique à destination des élèves et des formateurs dont l'objectif est de proposer un contenu pédagogique commun ainsi que de former les formateurs, les coordinateurs de groupes d'élèves et les personnels.



Jeanne-Marguerite Krzyzaniak,
directrice du département des ressources humaines

Egalité, diversité

L'école a formalisé depuis 2020 son engagement à promouvoir l'égalité et la diversité au bénéfice de ses personnels et des promotions d'élèves accueillis chaque année.

À ce titre, de nombreuses actions culturelles sur les thématiques de l'égalité et de la diversité, des actions de sensibilisation sont programmées pour promouvoir une démarche de « tolérance zéro » engagée par l'école. Les cadres et les personnels de l'école ont été conviés à participer aux sessions de formation dispensées par « cop égal » et par la référente discriminations de l'école. Les actions menées par l'équipe de référentes et de référents de « zéro discrim » contribue à lutter contre toutes formes de discriminations et du « bien vivre ensemble » au sein de l'Énap (ateliers, communication, formation...).



C'est dans la continuité du travail initié par l'école et les référents, que M. Dorleac Benjamin – vice-président de FLAG ! est venu présenter l'association et commenter la charte signée en mai 2021 par le Garde des Sceaux.

Cette rencontre fut l'occasion d'échanges sur la collaboration de l'école avec les membres de l'association sur la programmation d'actions de sensibilisation et de prévention à la lutte contre les discriminations liées à l'orientation sexuelle et à l'identité de genre. M. Dorleac a expliqué qu'une mallette pédagogique était en cours d'élaboration afin d'apporter des éléments de formation aux intervenants. Les échanges ont également porté sur l'accueil des personnes transgenres dans leur environnement professionnel.



Séverine Dubaïssi, référente « zéro discrim » et « zéro RPS »



UNE ÉCOLE DE VALORISATION DE LA MISSION PÉNITENTIAIRE

LA VALORISATION PAR LA COMMUNICATION

La communication externe

Les sites Internet et intranet comme support des actualités

L'unité communication pilote sous la validation de la direction, la ligne éditoriale des rubriques « Actualités » du site intranet et du site Internet de l'École. En 2022, 208 articles ont été publiés sur l'intranet de l'école et 87 articles sur l'Internet.

Les réseaux sociaux de l'Énap

Facebook : ÉnapCampus

En 2022, 672 posts sont publiés sur la page Facebook de l'Énap et le nombre d'abonnés croît encore passant de 7100 à 8600 abonnés.

Philippe Claerhout, chef de l'unité communication, actions culturelles et événementielles et Virginie Paviza, chargée de communication, gèrent cette page institutionnelle, assurant la veille média, le suivi éditorial, la modération et les réponses aux sollicitations de la communauté, 365 jours par an.

La page Facebook vise une communication interne à destination des élèves et stagiaires. Les objectifs sont :

- > valoriser les bonnes pratiques
- > valoriser les valeurs de l'institution et la déontologie
- > valoriser la vie culturelle de l'école
- > proposer une veille média permettant une acculturation au milieu pénitentiaire tant sur le territoire français qu'à l'international
- > proposer un nouveau point d'entrée vers l'école par la mise en place d'une communication via Messenger
- > permettre une communication très réactive de la part de l'école sur des sujets impactant la vie du campus, la formation, l'actualité agenaise.

Linkedin Énap

La page LinkedIn vise une communication externe et institutionnelle à destination du grand public. Les objectifs sont :

- > valoriser l'établissement, à travers :
- > l'innovation pédagogique
- > la recherche
- > les relations internationales
- > les actions menées dans le cadre de la responsabilité sociale des organisations
- > développer l'attractivité de l'établissement : diffusion des offres d'emploi

La communauté LinkedIn poursuit sa progression passant de 1100 abonnés à 2800 abonnés au 31 décembre 2022. En 2022, 62 nouvelles ont été postées, et 7 offres d'emplois ont été proposées (avec 76 candidatures déposées).

Instagram : ÉnapCampus

L'année 2022 aura vu l'ouverture d'un compte Instagram, réseau social axé sur l'image. Cet outil participe d'une part à communiquer sur l'image de notre école, de nos élèves et stagiaires et constitue une ressource photographique libre d'accès pour les services de l'administration pénitentiaire en lien avec la promotion des métiers.

En 2022, 28 posts ont été mis en ligne, et cette première année a généré 533 abonnés à la page.

L'image : un outil de communication

250 reportages photographiques sont réalisés chaque année en moyenne, afin d'illustrer les actions et moments forts du campus, mais aussi travailler le territoire d'images de l'Énap par un affichage reflétant la diversité des publics formés.

Contributions à Etapes Hebdo

Chaque semaine, l'Énap contribue à la lettre de l'administration pénitentiaire, Etapes Hebdo. En 2022, ce sont 181 articles (et leurs illustrations) qui donnent à voir l'activité de l'école.

Énap'info : la newsletter de l'Énap

Fort de d'une nouvelle approche axée sur une ligne éditoriale thématique, la newsletter de l'Énap « Énap'Infos » a proposé en 2022 son numéro 16 consacré aux personnalités extérieures du conseil d'administration.

Les relations presse et les documentaires

Les relations presse permettent à l'Énap de paraître dans les médias et de gagner en visibilité auprès de l'opinion publique. L'accueil de médias nationaux permet, en lien avec le service communication de la DAP, d'aborder sous l'angle de la formation des enjeux majeurs de l'institution pénitentiaire.

Cette année, l'Énap a valorisé la Classe Prépa Talents et a largement médiatisé l'arrivée des élèves surveillants néo calédoniens de la 211^e promotion, relayée en presse quotidienne régionale (PQR) (Sud Ouest, Le Petit Bleu, la Dépêche) ainsi que par des télévisions calédoniennes (Calédonia TV et Première Calédonie) et la presse Nationale (France Info).



Énap'info

À l'occasion du défilé du 14 juillet, 18 portraits de défilants ont été publiés en PQR, et 3 sujets en presse spécialisée ou nationale ont été réalisés.

Enfin, l'Énap a accueilli en immersion Guillaume Massart, réalisateur du long métrage « La Liberté ». Sa présence à l'Énap comme auditeur au sein de la 211^e promotion d'élèves surveillants lui a permis de documenter et d'écrire son prochain film, qui aura pour thème la formation des élèves surveillants.

Comprendre les enjeux de la communication



Les communicants de l'unité sont sollicités par la direction de la formation pour concevoir et dispenser des cours auprès de l'ensemble des cadres en formation (séances de 3 à 6 heures selon les publics).

Comprendre le plan de communication, écrire et prononcer un discours, répondre à une interview ou encore rédiger un communiqué de presse : autant d'outils essentiels aux futures fonctions des directeurs.

Une plate-forme d'édition au service de l'école

La conception graphique et la mise en page (PAO)

L'ensemble des publications de l'Énap est réalisé par l'unité édition (Livres, plaquettes diverses, affiches, exposition, logos, ...)

Le conseil

Les services de l'école font appel aux compétences de l'unité pour les accompagner dans leurs démarches de conception de projets et d'impression afin de les optimiser au meilleur coût.

La production

Dotée de 2 copieurs numériques noir et blanc grande capacité et d'une presse couleurs, l'unité assure la production des supports de cours mais également, de tous les documents à valeur ajoutée de l'école (rapports d'activité, études, catalogues d'exposition, plaquettes d'information...).

Un traceur grand format permet également de produire des panneaux d'exposition, des banderoles pour les colloques...

Quelques réalisations édition 2022 :

- > rapport d'activités 2021 de l'Énap,
- > colloque « Violence en prison » (visuel, divers documents de communication, signalétique, ...)

- > exposition Objets de Violence. Panneaux d'exposition et catalogue,
- > journée d'étude Cirap « Parler vrai ou bien dire »,
- > création de la nouvelle charte graphique du comité éthique et pédagogique CEP,
- > réalisation des plaquettes de l'Observatoire de la formation, notamment les « Mobilités géographiques des surveillants », l'étude sur les hébergements,
- > catalogue formation continue...



Nombre de travaux d'édition et nombre de copies (2018 à 2022)

	2018	2019	2020	2021	2022
Travaux d'édition : nombre de projets traités par l'unité, toutes directions confondues (Conception graphique, mise en forme et production de livres, brochures, plaquettes, affiches, expositions,...)	146	152	176	211	185
Impression copies (Couleur et noir et blanc)	5 370 466	5 092 887	2 725 326	3 595 681	2 778 911

La diminution de copies est flagrante en 2022 ! La dématérialisation des supports, surtout CPIP sur MoodEnap en est la principale raison.

LA PROMOTION DES MÉTIERS

L'Énap organise régulièrement des visites et des temps d'échanges avec ses personnels. Ces moments de rencontres permettent de déconstruire certaines représentations, de valoriser et faire connaître les missions d'une administration méconnue

Accueil de collégiens, étudiants et lycéens :

La mise en place de partenariat permet d'accueillir 6 classes de collèges, 3 classes de lycéens, l'école de commerce, le groupe Alternance Garonne, le master 2 Droit de l'exécution des peines et droits de l'homme, le dispositif Star'Up, master sécurité de l'université Toulouse 1

Participation à des salons/forums : L'Énap a participé à 5 salons (salons étudiants, forum de la sécurité...)

L'Énap a ouvert ses portes, à l'occasion de la 39^e édition des **Journées Européennes du Patrimoine**.

Les 120 visiteurs ont pu découvrir, tout au long de l'après-midi, des ateliers instructifs.

Des partenariats en 2022 ont vu le jour avec l'école du Barreau de Bordeaux, l'Epide de bordeaux.



LE PARTENARIAT

L'Énap développe le partenariat avec les établissements du campus et était présente au forum d'accueil du campus Michel Serres pour rencontrer les étudiants.

Une visite de l'Énap était proposée aux participants du 91^e Congrès, Assises des Départements de France qui s'est tenu à Agen du 12 au 14 octobre. La délégation était composée d'élus départementaux ou collaborateurs des collectivités territoriales

L'École développe ses relations partenariales avec les entreprises locales en les invitant pour une immersion de quelques heures au sein de l'École. Ces rencontres sont l'occasion d'échanger sur l'impact d'une école nationale sur un territoire.



L'ÉCOLE : UN LIEU DE REGROUPEMENT ET DE RENCONTRE POUR LES SERVICES DÉCONCENTRÉS OU CENTRAUX

Du 21 au 23 mars 2022 avait lieu le séminaire des référents déontologie à l'Énap.

Ce séminaire a mobilisé des référents, des stagiaires directeurs des services pénitentiaires de la 50^e promotion et des stagiaires directeurs pénitentiaires d'insertion et de probation de la 14^e promotion, autour d'ateliers.

Ainsi les thématiques « L'utilisation des réseaux sociaux », « L'usage légitime de la force », « Les conflits de loyauté : solidarité et obligation de rendre compte », « Les limites de la relation positive avec les PPSMJ et positionnement professionnel », ou encore « Dialogue social et déontologie » étaient abordées.



Le séminaire des acteurs de la formation, organisé par le secrétariat général, réunissait à l'Énap les 27 et 28 septembre, l'ensemble des acteurs de la formation du ministère.

L'importance de la formation professionnelle tout au long de la vie, pour l'ensemble des services et des métiers du ministère, les bouleversements importants initiés par la DGAFP notamment avec l'approche par les compétences nécessitent un temps de travail important et commun de l'ensemble de la filière professionnelle formation.

De nombreuses interventions et ateliers (« Référentiel de formation », « Compétences numériques », « Evaluation », « Hybridation des formations », « Accompagnement à la prise de poste », « Espaces d'échanges communs (co-développement et soutien entre pairs) ») venaient rythmer ce premier séminaire ministériel des acteurs de la formation.

PENITENTIAIRE

343

Droit pénal

343.1

Procédure pénale

343.3

Droit pénal spécial

343.72

Droit Pénal des affaires

UNE ÉCOLE LIEU DE CULTURE ET D'HISTOIRE

LA MÉDIATHÈQUE CONTEMPORAINE

Présentation et formations de la médiathèque aux élèves, personnels et visiteurs extérieurs

FOCUS

En lien avec le service de l'UCACE et les filières, toutes les promotions d'élèves en formation à l'école en 2022 ont bénéficié d'une visite guidée de la médiathèque réalisée par un personnel de la médiathèque. En tout, 1933 personnes ont ainsi bénéficiées d'une visite guidée (1093 en 2021).

La 46^e promotion de formateurs et responsables de formation 46 ont suivi une formation à la recherche documentaire (6h pour 21 personnes), ainsi que les SA greffe en formation d'adaptation (en partenariat avec le DGPAI).

Participation aux actions transversales de l'Énap

Exposition d'ouvrages et projection de films en lien avec les enseignements dispensés

Des ressources documentaires en lien avec les thématiques pédagogiques sont exposées sur des grilles spécifiques (maintien des liens familiaux, victimes, justice restaurative, radicalisation, développement durable, migrants, journée de la femme...) et notamment lors des colloques ou séminaires se tenant au sein de l'Énap, en correspondance avec les sujets abordés (colloque Violence en prison, séminaire culture...).

Formation Le Robert

Programme de soutien orthographique proposé à l'ensemble des élèves et des personnes, en partenariat avec la Direction de la formation : 28 personnes inscrites.

Collaboration avec l'UCACE pour le suivi des appels à projets des élèves CPIP

Comme chaque année, l'équipe de la médiathèque s'investit dans le soutien aux projets portés par les élèves. Cette année la médiathèque a acquis plusieurs DVD diffusés dans le cadre des soirées « Cinéma et récidive » proposées par un élève CPIP. La médiathèque a également accueilli une soirée jeux organisée par les élèves CPIP26.

Des élèves de la nouvelle promotion CPIP27 ont eu l'initiative de créer un magazine littéraire « Le cercle des lecteurs énapiens » afin de mettre en exergue leurs coups de cœur littéraires et cinématographiques.

Les produits documentaires proposés par la médiathèque

La médiathèque élabore, publie et communique plusieurs types de produits documentaires :

Dossiers documentaires, dossiers outils, recherches documentaires :

Les gangs dans les prisons sud-américaines, Le droit de la peine Rapport au(x) savoirs, Discriminations dans la fonction publique, Santé en milieu carcéral, Impact CEDH sur conditions de détention, Culture en milieu pénitentiaire « éducation à l'image », Déontologie, Enseignement en milieu carcéral, Prisons en Allemagne

Bibliographies

17 bibliographies thématiques ont été réalisées ou mises à jour en 2022 par l'équipe de documentalistes de la médiathèque. Elles sont disponibles sur le portail internet de la médiathèque

Veille documentaire : Un bulletin de veille documentaire quotidien (juridique + presse/médias)

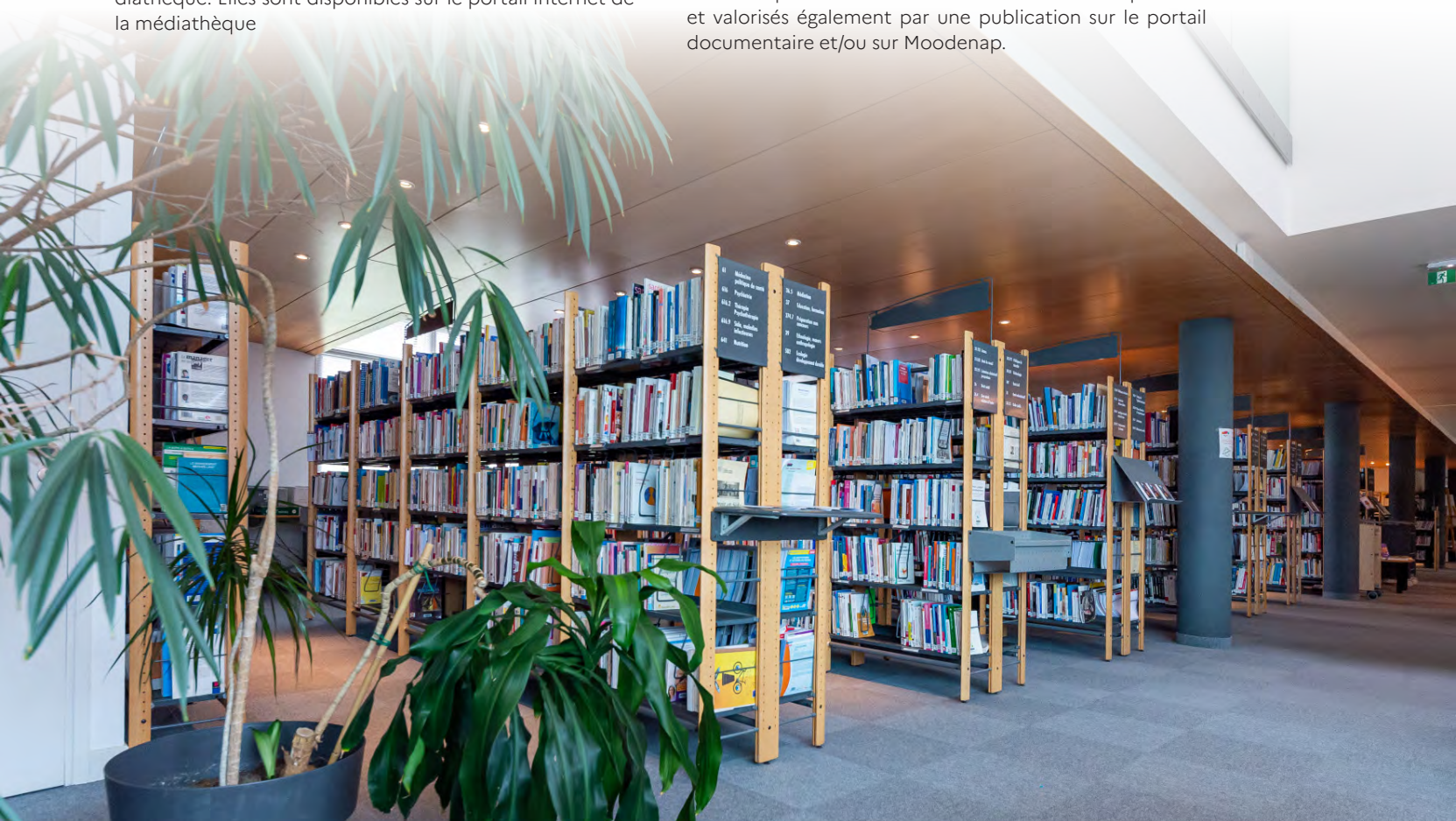
Revue de sommaires 10 revues de sommaires ont été envoyées aux personnels de l'école

Lettre AP'art (lettre d'information thématique dédiée à l'art et à la culture en détention. 415 abonnés

Catalogues de nouveautés : 12 catalogues des nouveautés présentant les nouvelles acquisitions

Travaux de relecture : *La prison illustrée* (Jean-Francois Alonzo), *La violence en prison* (Guillaume Brie – CIRAP) et *La prison et ses Modules de respect* (Lucie Hernandez – CIRAP).

Tous ces produits documentaires sont diffusés par mail et valorisés également par une publication sur le portail documentaire et/ou sur Moodnap.



CHIFFRES CLÈS

La fréquentation de la médiathèque

En 2022, 27 346 personnes sont entrées à la médiathèque (22452 en 2021). Ce qui représente une moyenne de 2278 personnes par mois, soit 570 personnes par semaine.

Les prêts

7443 prêts enregistrés en 2022 (5642 en 2021), soit une moyenne 148 prêts par semaine.



La politique d'acquisition, les statistiques de fréquentation et de prêt

La politique d'acquisition :

9 commissions d'acquisition se sont tenues en 2022, pour 3256 acquisitions au total (2738 en 2021).

Les indexations d'articles :

1052 articles de périodiques (1201 en 2021, 965 en 2020) ont été référencés manuellement en 2022 sur le logiciel documentaire, par les documentalistes de la médiathèque.

Consultations informatiques :

Sur le portail : 7499 visites (10188 en 2021, 7452 en 2020, 3831 en 2019). La page la plus consultée en 2022 est toujours celle des bibliographies avec 192 visites (4626 en 2021, 693 en 2020).

De mai à septembre 2022 le portail a été mis hors ligne suite à des défaillances de sécurité. Ceci explique donc la baisse considérable des consultations.

12 articles ont été publiés sur la page d'accueil du portail de la médiathèque pour communiquer sur l'actualité de la médiathèque en 2022 et valoriser ses actions et produits documentaires.

Lecteurs inscrits à la médiathèque :

2799 (2113 en 2021)

PEB (prêt entre bibliothèques) :

46 échanges de documents (66 en 2021 et 54 en 2020) : 40 documents envoyés à des bibliothèques ou à des établissements judiciaires ou de justice, et 6 ont été reçus de bibliothèques universitaires.

FOCUS

Les 10 ouvrages les plus empruntés en 2022 :

1. *Droit pénitentiaire*, Jean-Philippe Duroché
2. *Droit de l'exécution des sanctions pénales*, Bernard Bouloc
3. *Droit pénitentiaire*, Martine Herzog-Evans
4. *Le guide des méthodes de probation*, Sarah Dindo
5. *Sociologie de la prison*, Philippe Combessie
6. *Le guide du prisonnier*, OIP
7. *Le comportement délinquant*, D.A. Andrews et J. Bonta
8. *La prison*, Jean-Paul Céré
9. *En prison*, Jean-Marie Delarue
10. *Nouvelles problématiques de prise en charge des auteurs d'infractions à caractère sexuel*, Guillaume Brie

Projets et animations mis en place à la médiathèque

Les projets et animations ont été redynamisés durant l'année 2022. Plusieurs actions proposées précédemment aux élèves, comme aux personnels, ont pu être de nouveau relancées :

- La Nuit de la Lecture 2022, durant le mois de janvier, autour du thème de l'amour
- La traditionnelle Braderie des magazines a pu être proposée aux usagers en février-mars 2022.
- Le 12 avril, une soirée jeux était organisée à la Médiathèque.
- Le 17 septembre 2022, accueil de visiteurs dans le cadre des Journées du Patrimoine
- Des soirées cinéma ont été organisées à la médiathèque : projection d'un film en lien avec les promotions d'élèves présentes sur le site et/ou les actualités liées à la formation au sein de l'École. Plusieurs séances ont ainsi pu être proposées, dont voici quelques exemples : *Les invisibles*, *Des Hommes*, *Animal* (séance spéciale en résonance avec la formation fresque du climat – DPIP), *L'événement* (résonance UCACE, spectacle Le Cri Dévot et le Prix Goncourt Annie Ernaux), *Casier judiciaire* (séance spéciale « Cinéma et récidive », collaboration CPIP 26), *Les choses humaines*, choisi par les élèves de la Prépa Talents



- Le 15 novembre 2022, l'équipe de la médiathèque a proposé une soirée Halloween, avec relookage des lieux, projection du film *Carrie*, goûter « frisson » et jeux de société avec tombola et lots « culturels » à gagner
- Le 15 décembre 2022, une rencontre entre 12h et 14h, « Coups de cœur Romans/Films/BD » a réuni élèves et personnels autour d'un pique-nique convivial. L'occasion de découvrir le jour J le prix « Goncourt des détenus 2022 ». Cette même animation a été proposée le mardi 28 juin afin de partager les coups de cœur lecture des élèves et collègues de l'École.
- Le 6 décembre 2022, journée Pulls de Noël à la médiathèque, avec tombola et lots « culturels » à gagner suite à un concours de selfie et une soirée jeux proposé par l'équipe de la médiathèque.



La formation continue des personnels et l'ouverture sur l'extérieur

Les membres de l'équipe de la médiathèque participent régulièrement à des actions de formation continue comme par exemple : Le suicide chez les personnels pénitentiaires, Journée d'étude périodiques et SUDOC, Séminaire RESP : portail INPS, BD une présentation sélective, La violence en détention, Art en détention

La médiathèque accueille régulièrement des stagiaires en documentation : ainsi, en février 2022, un stagiaire de 3^e et une stagiaire en 1^{ère} année de BUT. Accompagnés par les

personnels, ils ont pu participer au traitement et à la mise à disposition de la documentation, accueillir les usagers, appréhender la recherche sur les logiciels et bases documentaires, participer à des activités spécifiques de l'École.

La médiathèque a également accueilli une apprentie. Élève en Licence, elle a pu observer, participer aux activités de la médiathèque et mettre à jour une partie du plan de classement (sous-partie du domaine pénitentiaire).

LE CENTRE DE RESSOURCES SUR L'HISTOIRE DES CRIMES ET DES PEINES (CRHCP)

CHIFFRES CLÈS

Prêts :

199 prêts en 2022, soit environ
16,5 prêts/mois (203 prêts en
2021)

- > Ouvrages mezzanine :
189 prêts
- > Fonds patrimoniaux :
10 demandes de consulta-
tion sur place

Les collections :

ENRICHISSEMENT DES COLLECTIONS

Collections documentaires

117 ouvrages acquis en 2022 (105 en 2021)

Collections muséales

13 objets ajoutés à l'inventaire
4 objets restaurés (3 bicornes, 1 képi)

Collections photographiques

14 reportages photographiques réalisés dans des
établissements pénitentiaires





« Histoire et patrimoine pénitentiaire » : accès à nos parcours thématiques, expositions, ressources audiovisuelles ...

Catalogue du CRHCP :

<https://enapagen2.bibenligne.fr/>

Bibliothèque numérique :

<https://enapagen3.bibenligne.fr/>



Les ressources en ligne :

Les portails documentaires du Crhcp :

La fréquentation des portails reste stable : 6253 consultations pendant les 7 mois où les portails ont été accessibles au public, soit 893 visites/mois (911 visites/mois en 2021).

Les 10 pages les plus consultées :

- > L'affaire Dreyfus : contexte, affaire et conclusion 1 532 vues
- > Résultats de la recherche 589
- > Le CRHCP 423
- > FERRI Enrico 296
- > La bibliothèque numérique 232
- > Fonds patrimoniaux 202
- > PINATEL Jean 154
- > Collection Pénitentiaire 86
- > SELLIN Thorsten 79
- > Histoire des prisons et Patrimoine Pénitentiaire 75

La rubrique Histoire du site internet de l'Énap

Les 10 pages les plus consultées :

- > Histoire des uniformes : 3 597 vues
- > La Gazette des tribunaux : 1 640
- > Histoire et patrimoine : 1 611
- > L'art en prison : 1 570

- > Regards sur l'architecture carcérale : 1 276
- > Bibliothèque numérique : 1 168
- > Stats pénitentiaires au 19^e siècle : 952
- > Jean Pinatel : 804
- > Les écoles de préservation : 703
- > les prisons réhabilitées : 638

On peut noter l'importante fréquentation de la page consacrée à l'histoire des uniformes : elle figure parmi les plus vues du site de l'Énap. À titre de comparaison, la page la plus consultée du site, consacrée à la formation des surveillants pénitentiaires, a été vue 11 016 fois sur la même période.

Les enseignements d'histoire :

28 cours d'histoire ont été dispensés en 2022, soit un volume de 70 heures. Les enseignements d'histoire retrouvent ainsi leur niveau de 2019.

	Nombre d'heures d'enseignement	Nombre d'interventions
2019	74,5	30
2020	43	22
2021	44,5	17
2022	70	28



Les actions de valorisation :

Les visites :

Visites des réserves Tarde et Fontainebleau, des espaces Cannat 1 et 2 et des expositions du Crhcp :

- > 1 145 visiteurs (soit 72 visites) ont été accueillis en 2022
En augmentation de 21 % par rapport à 2021 (974 visiteurs)
- > 1397 élèves ont suivi la présentation du Crhcp lors des parcours découverte de la médiathèque

Les animations :

- > Participation à Visa pour l'Énap (06/09) : jeux pénitentiaires
- > Animation autour de l'histoire des uniformes (08/09)
- > Participation aux Journées européennes de patrimoine (17/09) : visites de l'espace Cannat (120 visiteurs) + prêt d'objets au pôle Greffe pour leur animation JEP
- > Création et valorisation de l'Exposition « Objets de Violence : fragments d'histoire de la prison » (à partir de novembre) : 12 visites guidées organisées entre fin novembre et fin décembre (87 visiteurs)

Création du Musée virtuel sur MoodÉnap :

Mise en ligne d'une visite virtuelle de l'Espace Cannat en 360°, avec notamment une frise chronologique commentée.

Publications :

2 articles mis en ligne sur le portail documentaire du Crhcp :

- > SZABO Denis (bibenligne.fr)
- > La malle sanglante de Millery (bibenligne.fr)

2 bibliographies :

- > Peine de mort et abolition
- > Les prisons françaises pendant la Guerre d'Algérie

La Lettre du Crhcp n°27 (février 2022) :

crhcp_lettre27_fevrier2022.pdf (justice.fr)

Le rayonnement du CRHCP

Demandes de recherche traitées : 41

Exemples de recherche :

- > demande du CP de Fresnes pour la préparation de la commémoration des 125 ans de l'établissement (photographies + bibliographie),
- > demande de l'ATIGIP pour la préparation de publications et d'animations autour des 40 ans du TIG (articles, rapports, vidéos ...),
- > demande des Archives Nationales pour une exposition autour de l'abolition de la peine de mort (reproduction photographique du tableau des pipes cassées conservé dans les collections muséales du CRHCP).

Conventions de prêts : 4

Partenariats :

- > BnF : participation aux Journées des Pôles associés (octobre)
- > Archives départementales 47 : nouveau numéro du Lien sur les Prisons départementales de 1800 à 1940
le_lien10_mai2022.pdf (justice.fr)

- > Association des Médailleurs de l'Administration Pénitentiaire (AMAP) : 2 nouveaux numéros du Vert et l'Amarante (n°13, janvier et n°14, octobre)

amap_lettre_vert_amarante13_janv2022.pdf (justice.fr)

amap_lettre_vert_amarante14_oct2022.pdf (justice.fr)

Conférences :

- > École Nationale de la Magistrature (Bordeaux) : « Histoire des prisons »
- > CNOSAP - Comité National des Oeuvres Sociales de l'administration pénitentiaire (Ile-de-Ré) : « Histoire des mineurs incarcérés » (2 conférences)
- > Musée Ernest Cognacq (Saint-Martin de Ré) : « Histoire des prisons »
- > Université du temps libre (Marmande) : « Histoire des prisons »
- > Journée d'étude : « Communiquer l'histoire et les patrimoines hospitaliers et médicaux. Publics et médiations » (10 novembre, Rochefort) : 1 agent
- > 6^{es} Journées internationales de la recherche en milieu pénitentiaire : « La violence en prison » (23 et 24 novembre, Énap) : 1 agent





LA CULTURE

Signature de la nouvelle convention entre l'Énap et le Ministère de la culture : Sébastien Cauwel, directeur de l'Énap, et Noël Corbin, délégué général à la transmission, aux territoires et à la démocratie culturelle

En septembre 2022 a été signée la cinquième convention entre l'Énap et le ministère de la Culture. Fruit d'un travail de deux années, cette convention, contrairement aux précédentes, se décline à partir de la nouvelle politique culturelle de l'école. Ce partenariat étroit avec le ministère de la Culture rappelle les enjeux de l'art et la culture dans une école de service public telle que l'Énap, qui s'appuie sur un maillage national des professionnels de terrain de l'administration pénitentiaire et de partenaires culturels.

Cette dynamique permet de mutualiser les compétences, de partager les idées et d'expérimenter, toujours au service de la formation. Grâce à un travail transversal avec les différents services de l'école et en s'appuyant sur une diversité et une pluralité des propositions artistiques et culturelles, les élèves et stagiaires se positionnent autant en

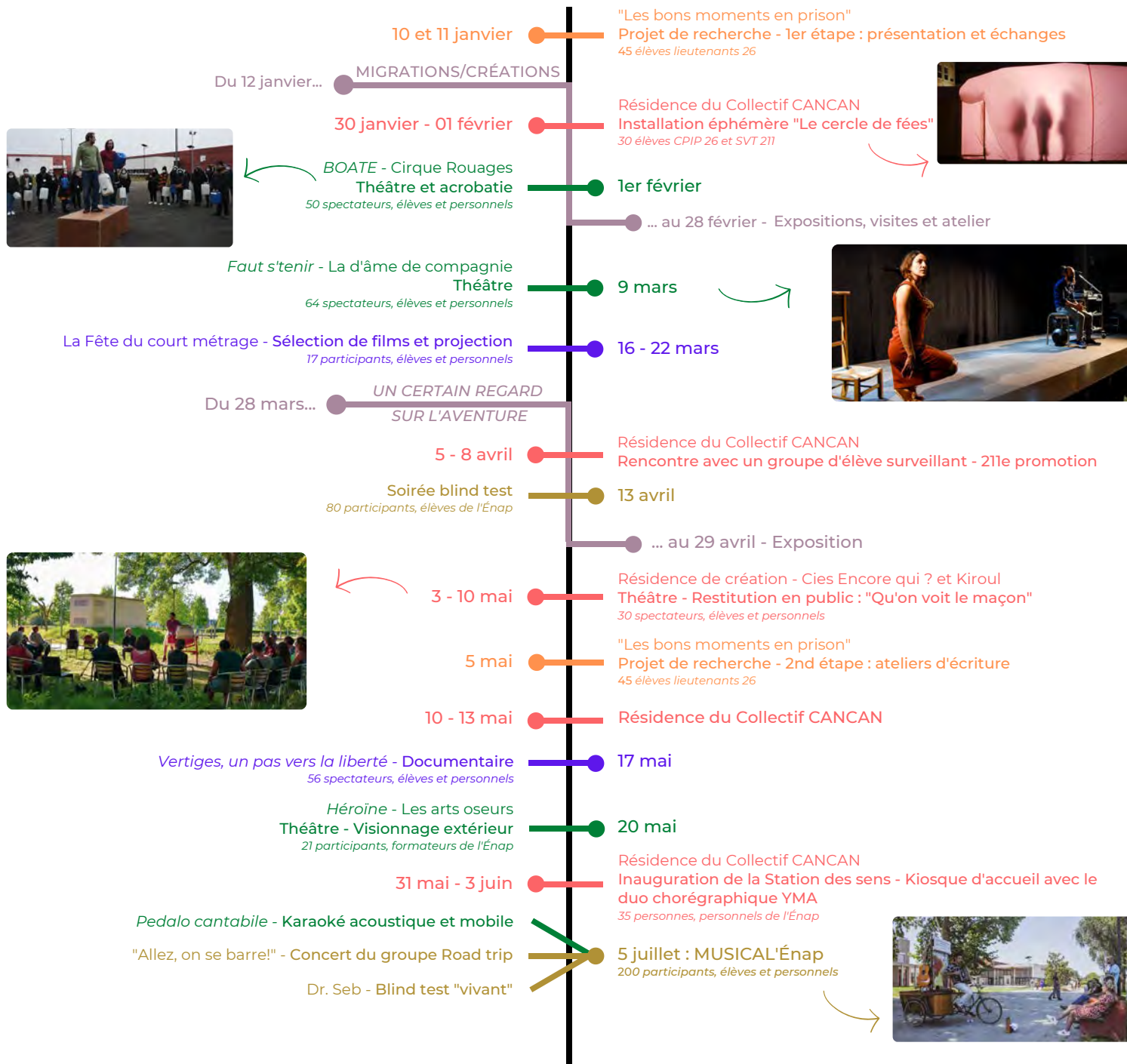
spectateurs engagés et mobilisés qu'en acteurs de leurs formations. Les actions culturelles (résidences artistiques et de création, propositions de spectacles vivants, expositions, projections, projets des élèves...) sont, alors, le reflet de cette alliance de travail, réalisable grâce à diverses formes de médiation proposées au quotidien.

La pertinence et la qualité des propositions artistiques et culturelles au sein de l'école sont augmentées par des liens étroits avec le terrain, notamment avec les coordinateurs culturels et les chargés culture des directions interrégionales. Cette dynamique est soutenue par une collaboration régulière entre la référente nationale de la politique culturelle de la direction de l'administration pénitentiaire, la chargée de mission culture/justice du ministère de la Culture et la responsable de la culture de l'Énap.

Au total, ce sont **2417 personnes** (dont 80% d'élèves) qui ont répondu présentes aux **40 propositions culturelles** de l'année.



Programmation culturelle 2022





Boxer les mots - Documentaire
30 spectateurs, élèves et personnels

Les Olympiades de l'Énap
120 participants, élèves et personnels

Bateau - Les hommes sensibles
Théâtre

Cabinet poétique - Cie Abernuncio
Poésie

6 juillet

19 juillet

6 et 7 septembre : **VISA pour l'Énap**

Accueil de la 27e promotion d'élèves CPIP
230 participants, élèves de l'Énap



6 et 7 septembre

Résidence du Collectif CANCAN

Vertiges, un pas vers la liberté
Documentaire - Projection en plein air
56 spectateurs, élèves et personnels

13 septembre

Zaï zaï zaï zaï - Collectif Jamais trop d'art
Théâtre

70 spectateurs, élèves DSP 52, DPIP 16 et personnels de l'Énap

4 octobre

4 - 6 octobre

Résidence du Collectif CANCAN

Les Instantanés : La place et Bastien - Compagnie Le Cri Dévot
Théâtre - 4 représentations
162 spectateurs : LP 27, DSP 52, DPIP 16, Classe prépa talents, personnels de l'Énap...

18 et 19 octobre

"Octobre rose" - Marche et collecte de fonds
150 participants, élèves CPIP 27

25 octobre

Initiation à l'ultimate
20 participants, élèves CPIP 27 et EST 2et personnels

27 octobre

Ne vois tu rien venir - Cie Sens ascensionnels
Théâtre - 2 représentations
370 spectateurs : CPIP 26 (intro au TD "prendre ne charge les personnes radicalisées")
et 2 classes du lycée professionnel Jean Monet de Foulayronnes

8 novembre

"Les chatouilles" d'Andréa Bescond - Projection et débat
120 participants, élèves de l'Énap

9 novembre

"La tentation de la récidive dans le cinéma américain" - 1ère partie
2 projections : médiathèque et cinéma les Montreurs d'Images
80 participants, élèves de l'Énap

17 et 23 novembre

Théâtre forum - Cie Digamé
Ateliers et restitution en public

5 participants aux ateliers et 30 à la restitution, élèves de l'Énap

17, 19 et 21 novembre



28 novembre - 2 décembre

Résidence de création - SOU-KO
Siestes musicales en public
25 spectateurs, élèves et personnels

5 - 8 décembre

Résidence de création - Compagnie Le Cri Dévot
Théâtre

5 - 8 décembre

Résidence du Collectif CANCAN

Mohamed Lamouri
Concert et collecte au profit du secours populaire
80 participants, élèves et personnels de l'Énap

12 décembre

- Recherches actions
- Projections
- Expositions
- Résidences artistiques
- Projets d'élèves
- Spectacle vivant



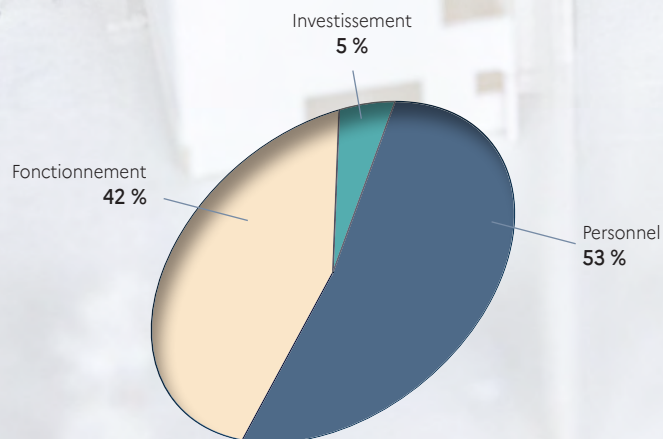
LES RESSOURCES DE L'ÉCOLE

RESSOURCES FINANCIÈRES

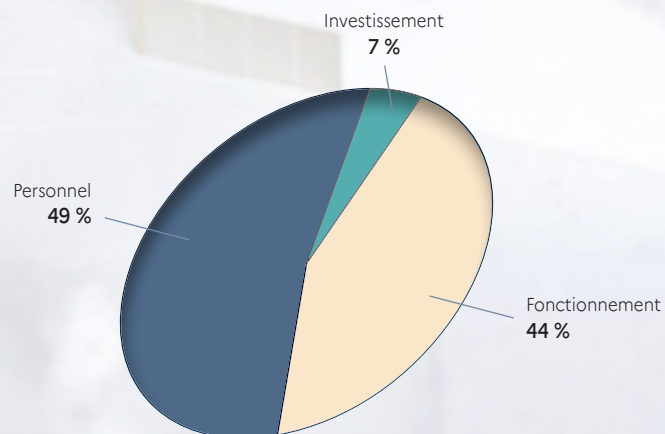
> Répartition budgétaire 2021

	prévisionnel							
Par enveloppe	budget initial CA du 17 nov. 2021		Budget rectificatif n°1 CA du 29 nov. 2022		Exécution 2022			
	AE	CP	AE	CP	AE	% exe	CP	% exe
Personnel	18 098 850 €	18 098 850 €	17 649 250 €	17 649 250 €	17 640 466 €	100,0%	17 640 466 €	100,0%
Fonctionnement	13 957 972 €	15 319 442 €	13 898 817 €	16 147 188 €	13 833 440 €	99,5%	16 027 839 €	99,3%
Investissement	1 916 405 €	3 278 045 €	1 541 355 €	2 426 320 €	1 513 428 €	98,2%	2 401 966 €	99,0%
Total	33 973 227 €	36 696 337 €	33 089 422 €	36 222 758 €	32 987 335 €	99,7%	36 070 272 €	99,6%

> Répartition du budget exécuté en AE

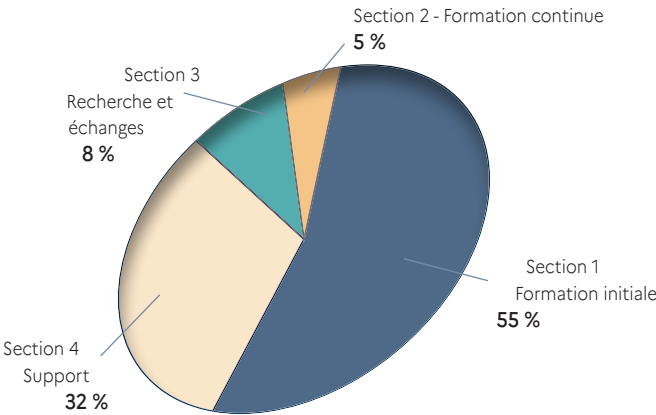


> Répartition du budget exécuté en CP

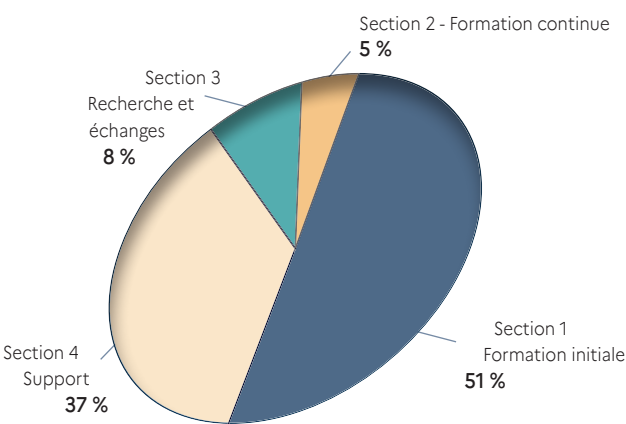


Par destination	budget initial CA du 17 nov. 2021		Budget rectificatif n°1 CA du 29 nov. 2022		Exécution 2022			
	AE	CP	AE	CP	AE	% exe	CP	% exe
Section 1 - Formation initiale	18 548 344 €	18 493 344 €	18 207 891 €	18 189 642 €	18 206 803 €	100 %	18 227 473 €	100 %
Section 2 - Formation continue	1 676 075 €	1 703 748 €	1 716 924 €	1 706 214 €	1 587 740 €	92 %	1 630 668 €	96 %
Section 3 - Recherches & échanges	2 779 099 €	2 837 521 €	2 705 955 €	2 776 798 €	2 680 688 €	99 %	2 750 991 €	99 %
Section 4 - Support	10 969 709 €	13 661 724 €	10 458 652 €	13 550 104 €	10 512 104 €	101 %	13 461 139 €	99 %
Total	33 973 227 €	36 696 337 €	33 089 422 €	36 222 758 €	32 987 335 €	100 %	36 070 272 €	100 %

> Répartition du budget exécuté en AE par destination



> Répartition du budget exécuté en CP par destination



> Évolution du nombre de journées élèves

	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
NJE	207 522	213 256	204 762	198 352	195 269	129 555	160 360	159 414

> Évolution de la subvention pour charges de service public et de la dotation en fonds propre

An	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
SCSP	25 148 544 €	26 520 699 €	30 792 306 €	30 394 094 €	32 862 912 €	31 675 657 €	32 105 983 €	33 151 829 €
Dotation en fonds propres	0	2 000 000 €	99 440 €	2 128 980 €	1 240 260 €	120 302 €	0	0
Recettes propres	422 016 €	449 382 €	174 484 €	1 637 178 €	183 062 €	142 854 €	212 568 €	482 505 €

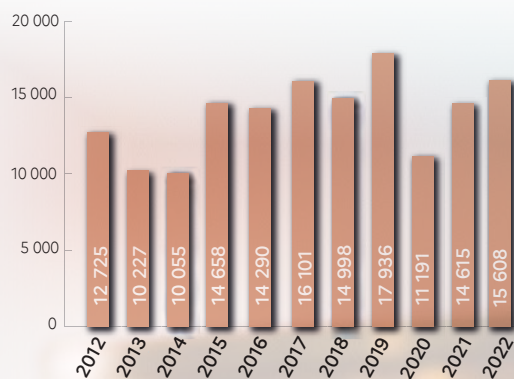
L'agence comptable

Les missions exclusives de l'agence comptable :

- > Tenue de la comptabilité générale (et production du compte financier, bilan de l'année),
- > Encaissement des recettes,
- > Paiement des dépenses,
- > Maniement des fonds (l'agent comptable est le seul, avec le régisseur, à pouvoir manipuler les chèques et le numéraire),
- > Conseil auprès de l'ordonnateur en matière financière et comptable.

15 608 demandes de paiement émises, dont environ 84% pour les frais de déplacement et la billetterie.

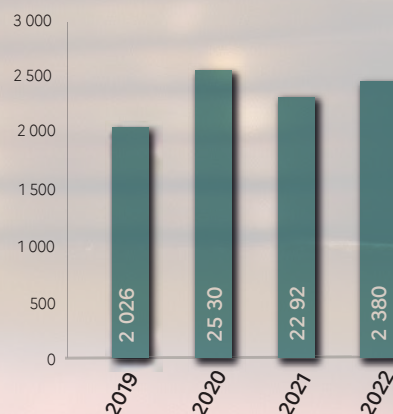
Nombre de demandes de paiement émises



Nombre de titres de recettes émis



Nombre de factures traitées par le SFACT



RESSOURCES PATRIMONIALES



Mise en fonctionnement de Riach, le quatrième village d'hébergement

Le village de Riach : le quatrième village d'hébergement de l'école permet la création de 898 lits supplémentaires répartis en :

- > 437 chambres doubles de 17 m² ;
- > 24 chambres individuelles adaptées aux PMR ;
- > Cette construction s'est inscrite dans des objectifs environnementaux forts :
 - > Une réduction des consommations d'énergie ;
 - > 20 % des consommations d'énergie couvertes par des énergies renouvelables ;
 - > Une attention particulière portée sur le confort d'été et l'acoustique ;
 - > Des mesures compensatoires à l'abattage des arbres rendus nécessaires par la création des bâtiments.

La remise des clefs s'est déroulée le 26 janvier, en présence de représentants de l'Agence publique pour l'immobilier de la Justice (APIJ), du groupement ayant réalisé ce projet, de la direction de l'école et des personnels en charge de ce dossier.

Guilhem Blanchard, directeur de Programme de l'APIJ soulignait les moyens mis en œuvre dans le cadre de ce chantier : « *Un marché unique, 3 stagiaires embauchés par Bouygues, 13 mois de travaux, 24 millions euros de travaux, 273 panneaux préfabriqués à assembler* », et remerciait la société Bouygues qui a coordonné avec brio dans le contexte que l'on connaît tous, dans un temps record et sans déplorer un seul accident de chantier, Monsieur Lamoury son directeur de projet pour sa démarche « recherche et innovation », et Aurore Guironnet en charge de la rédaction du programme, et maître d'ou-

vrage.

Des remerciements étaient également adressés à l'équipe de l'Énap, pour la plus-value apportée des utilisateurs sur place, et aux architectes François de la Serre et Rémi Souleau pour la qualité de leur travail.

Monsieur Azzopardi, représentant le DAP, soulignait une « *Belle opération pour l'Énap qui marque une nouvelle page de son histoire et répond à de meilleures conditions d'accueil, ce qui était un impératif majeur pour l'administration pénitentiaire* » et avec enthousiasme notait « *la qualité de ces infrastructures et la performance esthétique et architecturale* ».



Jean-Noël Deccottignies,
secrétaire général de l'Énap



RESSOURCES HUMAINES

L'activité des RH a été marquée en 2022 par une gestion des effectifs de l'école rendue contrainte par l'impact des nombreux départs de ses ressources formatives. Au regard de la réussite des personnels aux examens professionnels, l'école a dû faire face à des vacances temporaires de postes importants (jusqu'à 27 %) dans l'ensemble des départements de formation.

Comme en 2021, 15 postes de formateurs ont été offerts à la mobilité des spécialistes. La mobilisation de chacun des acteurs a toutefois permis de combler la plupart des postes vacants sur l'année 2022 et 2023.

L'Énap a mis en œuvre le télétravail dès la fin de l'année 2020. La dématérialisation en 2022 des demandes du télétravail via HARMONIE a largement contribué à une meilleure gestion du télétravail au sein des services. Cette nouvelle modalité d'organisation du temps de travail a été pleinement intégrée dans les pratiques professionnelles des agents et des managers.

Formation

L'intégralité des cadres de l'école a bénéficié de la formation à la conduite d'un entretien professionnel et d'évaluation. L'occasion a été donnée aux managers de rappeler l'enjeu managérial fort que constitue l'entretien annuel d'évaluation de leurs agents.

Plusieurs sessions de formation ont été proposées aux personnels sur la thématique de la qualité de vie au travail ou « apprendre à gérer son stress et les situations conflictuelles », « mieux gérer son stress » ou encore « initiation aux techniques d'optimisation du potentiel – TOP ».

Il est également à souligner que 8 sessions de formation à la bureautique ont suscité un vif intérêt de la part des personnels administratifs, tout comme des préparations aux examens professionnels et aux concours, notamment dans le cadre des plans de requalifications des personnels.





La présidence du conseil d'administration :



LA GOUVERNANCE DE L'ÉCOLE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

> Son rôle :

Le conseil d'administration délibère sur :

- 1° Les orientations générales de l'école, dont le programme annuel des formations après avis du conseil pédagogique et scientifique ;
- 2° Le catalogue annuel des actions de formation continue ainsi que le programme annuel des recherches, études et colloques après avis du conseil pédagogique et scientifique ;
- 3° Le rapport annuel du directeur sur l'activité de l'établissement avant sa transmission au garde des Sceaux, ministre de la Justice ;
- 4° Le budget et ses modifications ;
- 5° Le compte financier et l'affectation des résultats ;
- 6° Les acquisitions, aliénations ou échanges d'immeubles ;
- 7° L'exercice des actions en justice et les transactions ; il peut dans les conditions qu'il détermine, déléguer ses attributions au directeur de l'École ;
- 8° Les emprunts et participations à toute forme de groupement public ou privé ;
- 9° Les catégories de contrats, conventions ou marchés qui devront, en raison de leur nature ou de leur montant, lui être soumis pour approbation ;
- 10° L'acceptation des dons et legs ;
- 11° Le règlement intérieur de l'école. Il fixe son règlement intérieur.

> Sa composition :

La présidente : **Hélène CAZAUX-CHARLES**, avocate générale à la Cour de Cassation
La vice-présidente : **Marie-Suzanne LE-QUÉAU**, procureure générale près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence

6 membres de droit

- > Le directeur de l'administration pénitentiaire : **Laurent RIDEL**
Suppléant : **Thierry DONARD**, adjoint au directeur de l'administration pénitentiaire

- > Le préfet du Lot-et-Garonne : **Jean-Noël CHAVANNE**
Suppléante : **Juliette BEREGLI**, directrice de cabinet du préfet
- > Le représentant du ministère de l'Intérieur : **Philippe LUTZ**
- > La représentante du ministère de l'Éducation nationale : **Anne BISAGNI-FAURE**
- > Le représentant du ministère du Travail, du Plein-emploi et de l'Insertion : **Hervé LANOUZIÈRE**
- > Le représentant du ministère de la Santé : **Patrick AMBROISE**

4 fonctionnaires des services déconcentrés de l'administration pénitentiaire

- > La directrice interrégionale des services pénitentiaires de Rennes : **Marie-Line HANICOT**
Suppléant : **Thierry ALVES**, directeur interrégional des services pénitentiaires de Marseille
- > La directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation de l'Oise : **Valérie ROSMADE**
Suppléante : **Stéphanie VARINARD**, directrice des services pénitentiaires d'insertion et de probation des Pyrénées atlantiques
- > La directrice du centre pénitentiaire de Marseille : **Karine LAGIER**
Suppléant : **Michel WICQUART**, directeur du centre de détention d'Uzerche
- > La cheffe de détention de la maison d'arrêt de Bayonne : **Yolaine ETCHÉVERRY**
Suppléant : **Atmane MAMERI**, premier-surveillant au centre pénitentiaire de Mulhouse

3 personnalités extérieures

- > **François LECOINTRE**, général d'armée
- > **Jean-Christophe SAINT-PAU**, directeur du collège Droit, Science Politique, Economie et Gestion, faculté de droit de Bordeaux
- > **Marie-Suzanne LE-QUÉAU**, procureure générale près la Cour d'appel d'Aix-en-Provence

3 délégués des élèves

Surveillant(e.), directeur(trice) des services pénitentiaires et, directeur(trice) pénitentiaire d'insertion et de probation

Représentants des organisations syndicales siégeant en ctM

- > UFAP : **Emmanuel CHAMBAUD** (titulaire) ; **Jean-Philippe THOMAS** (suppléant)
- > FO : **Johanny BERTHET** (titulaire) ; **Lorraine VIN** (suppléante)
- > CGT : **Nicolas CUSSET** (titulaire) ; **Dorothée DORLÉACQ** (suppléante)
- > SPS : **Cédric LEMOZY** (titulaire) ; **Cyril HUET-LAMBING** (suppléant)

Représentants des personnels

- > **Christophe CANIVEZ** (titulaire) ; **Cécile LE-CHALONY** (suppléante)
- > **Maria-Jésus COPADO** (titulaire) ; **Grégory GIMBERT** (suppléant)

Membres à titre consultatif :

Sébastien CAUWEL, directeur
Jean-Philippe MAYOL, directeur adjoint
Jean-Noël DECOTTIGNIES, secrétaire général
Christelle GAYRAUD, agent comptable
Nathalie JAFFRÉ, directrice de la formation (ou adjoint)
Paul MBANZOULOU, directeur de la recherche, de la documentation et des relations internationales (ou adjoint)

La cheffe du bureau du recrutement et de la formation des personnels, DAP/RH1 (ou adjoint)

Le contrôleur budgétaire régional, direction générale des finances publiques de Bordeaux (ou adjoint)

> **Ses réunions en 2022** : 03 mars, 23 juin, 29 novembre

Le conseil pédagogique et scientifique

> Son rôle :

Le conseil pédagogique et scientifique assiste la direction de l'École dans le choix des orientations de la direction de la formation et de la direction de la recherche, de la documentation et des relations internationales de l'École. Il émet un avis, transmis au conseil d'administration, portant sur les programmes de formation et de recherche, le catalogue annuel de formation et le contenu du programme annuel des recherches, études et colloques.

Le conseil pédagogique et scientifique est réuni par la direction de l'École, à son initiative et a minima une fois par an.

> Sa composition :

Collège n°1 : « personnalités qualifiées »

Samuel LAINÉ, magistrat, directeur adjoint de l'ENM, en charge des recrutements, de la formation et de la recherche (Bordeaux)

Évelyne BONIS, professeure de droit privé et sciences criminelles, directrice de l'Institut d'Études Judiciaires (Bordeaux)

Christophe LE-RAT, directeur adjoint de la recherche et de l'innovation pédagogique de l'École des Hautes Études en Santé Publique (Rennes)

Cédric SANTORO, commandant de police, chef du pôle animation, méthodes et outils, direction centrale du recrutement et de la formation de la Police nationale (Clermont-Ferrand)

Philippe COMBESSIE, professeur des universités, directeur du master sociologie, université Paris X (Nanterre)

Astrid HIRSCHMANN, professeure des universités en psychologie clinique et pathologique (Université de Caen)

Grégory MICHEL, professeur de psychologie clinique et psychopathologie (Université de Bordeaux)

Nicolas DERASSE, maître de conférences en histoire du droit (Université de Lille)

Collège n°2 : « représentants du personnel pénitentiaire en exercice »

Michel WICQUART, directeur du centre de détention d'Uzerche

Romain MALCLES, conseiller pénitentiaire d'insertion et de probation au SPIP de Bourg-en-Bresse

Franck SUELVE, chef de l'unité recrutement, formation et qualifications de la DIPS de Marseille

Élise RAPHIOU, responsable de formation au centre de détention de Muret

Cédric GRONDIN, formateur des personnels au centre pénitentiaire de Lanmezan

Mathieu VASSEUR, premier-surveillant à l'établissement pour mineurs de Laval

Membres Énap et DAP

Sébastien CAUWEL, directeur

Jean-Philippe MAYOL, directeur adjoint

Nathalie JAFFRÉ, directrice de la formation

Paul MBANZOULOU, directeur de la re-

cherche, de la documentation et des relations internationales

Mathias DENJEAN, chef du bureau de la donnée (ou adjointe) DAP/EX3

Ivan GOMBERT, chef du laboratoire de recherche et d'innovation (ou adjointe) DAP/EX4

Mélanie MARQUER, cheffe du bureau du recrutement et de la formation des personnels (ou adjoint), DAP/RH1

Représentants des personnels :

Christophe CANIVEZ (Suppléante : Cécile LE-CHALONY)

Maria-Jésus COPADO (Suppléant : Grégory GIMBERT)

> Ses réunions en 2022 : 10 juin

Le comité technique

> Son rôle :

Le comité technique de l'École nationale d'administration pénitentiaire est compétent pour les questions intéressant l'organisation et le fonctionnement de l'École nationale d'administration pénitentiaire, établissement public administratif.

Le comité tient au moins deux réunions par an sur la convocation de son président, soit à l'initiative de ce dernier,

soit à la demande écrite de la moitié au moins des représentants titulaires du personnel.

> Sa composition :

Représentants du personnel :

4 titulaires : **Laure CASSIER, Maria-Jésus COPADO**

4 suppléants : **Corinne GAUTHIER, Myriam GELLY, Joëlle GIRAUD-CAUSSIL, Michel PAILLET**

Représentants de l'administration

Sébastien CAUWEL, directeur
Jean-Philippe MAYOL, directeur adjoint
Jeanne KRZYZANIAK, cheffe du département des ressources humaines

> **Ses réunions en 2022** : 30 juin, 29 septembre

Le comité hygiène, sécurité et conditions de travail

> Son rôle :

Le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail de l'École nationale d'administration pénitentiaire est chargé d'assister le comité technique.

> Sa composition :

Représentants du personnel :

4 titulaires : **Laure CASSIER, Maria-Jésus COPADO**

4 suppléants : **Laurent GAILLARD, Cyril MAURY,**

Michel PAILLET, Vincent TAUDIERE

Médecin de prévention : **Catherine AUGÉ**

Conseillère en radioprotection : **Nadia LARIBI**

Référent technique : **Alain GAGNET**

Assistant de prévention, référent sécurité incendie : **Bruno DORISY**

Représentants de l'administration

Sébastien CAUWEL, directeur
Jean-Philippe MAYOL, directeur adjoint
Jean-Noël DECOTTIGNIES, secrétaire général

> **Ses réunions en 2022** : 16 juin, 18 juillet, 11 octobre





CONTACTS

Contacts formation

> Direction de la formation

Nathalie JAFFRÉ, directrice de la Formation
05.53.98.89.53 / nathalie.jaffre@justice.fr

Flore LECLERC, adjointe à la directrice de la formation en charge des départements pédagogiques
05.53.98.89.29 / flore.leclerc@justice.fr

Christophe BAYARD, Adjoint à la directrice de la formation en charge des unités de formation
05.53.98.89.84 / christophe.bayard@justice.fr

> L'unité de formation des directeurs

Laurent COUSSON, chef d'unité
05 53 98 89 19 / laurent.cousson@justice.fr

Laurence SOULIE, adjointe au chef d'unité
05 53 98 90 35 / laurence.soulie@justice.fr

Camille Cassagne, gestionnaire 05 53 98 90 94
/ camille.cassagne@justice.fr

> L'unité de formation des cadres des personnels de surveillance

Laurent FAIVRE, chef d'unité
05.53.98.89.75 / laurent.faire@justice.fr

Carole DEHONDT, adjointe au chef d'unité
05.53.98.89.57 / carole.dehondt@justice.fr

Véronique BARTHELEMY, gestionnaire
05.53.98.90.58 / veronique.barthelemy@justice.fr

Marie-Pierre GLIZE, gestionnaire
05.53.98.90.58 / marie-pierre.glize@justice.fr

> L'unité de formation des surveillants pénitentiaires

Christelle PUECH, cheffe d'unité
05 53 98 89 82 / christelle.puech@justice.fr

Corinne BORDES, adjointe à la cheffe d'unité
05.53.98.90.18 / corinne.bordes@justice.fr

Isabelle MATIAS, adjointe à la cheffe d'unité
05 53 98 90 45 / isabelle.matias@justice.fr

Christelle AUGÉ, gestionnaire
05.53.98.89.31 / christelle.auge@justice.fr

> L'unité de formation des conseillers pénitentiaires d'insertion et de probation

Brahim HATCHANE, chef d'unité
05 53 98 92.17 / brahim.hatchane@justice.fr

Christel COMBESQUE, adjointe au chef d'unité,
05.53.98.90.17 / christel.combesque@justice.fr

Corinne GAUTHIER, gestionnaire
05.53.98.92.14 / corinne.gauthier@justice.fr

Didier TECHER, gestionnaire 05 53 98 92 01 /
didier.techer@justice.fr

> L'unité de formation interdisciplinaire et continue

Kathy FTAIS, cheffe d'unité
05.53.98.92.10 / kathy.ftais@justice.fr

Joëlle GIRAUX, adjointe à la cheffe d'unité
05.53.98.90.10 / joelle.giroux@justice.fr

Myriam GELLY, assistante de formation
05.53.98.92.15 / myriam.gelly@justice.fr

Contacts autres services

> Bureau des affaires générales

Karine VINCENT, cheffe du pôle
05.53.98.98.93 / karine.raya.vincent@justice.fr

Cécile DARDEAU, assistante de direction
05 53 98 91 27 / cecile.dardeau@justice.fr

> Unité communication, actions culturelles et événementielles

Philippe CLAERHOUT, chef d'unité
05.53.98.91.77 / philippe.claerhout@justice.fr

> Direction de la recherche, de la documentation et des relations internationales

Paul MBANZOULOU, directeur de la recherche
05.53.98.89.85 / paul.mbanzoulou@justice.fr

Catherine PENICAUD, adjointe au directeur de la recherche
05.53.98.91.10 / catherine.penicaud@justice.fr

> Centre interdisciplinaire de recherche appliquée au champ pénitentiaire (CIRAP)

Guillaume BRIE, chef d'unité
05.53.98.92.30 / guillaume.brie@justice.fr

> Observatoire de la formation

Laurent GRAS, chef d'unité
05.53.98.91.33 / laurent.gras@justice.fr

> Unité médiathèque

biblio.enap@justice.fr

> Centre de ressources sur l'histoire des crimes et des peines (CRHCP)

biblio.enap@justice.fr

> Unité édition

Odette BAIX, cheffe d'unité
05.53.98.89.11 / odette.baix@justice.fr

> Département des relations internationales

Ondine TAVERNIER, cheffe du département
05.53.98.89.06 / ondine.tavernier@justice.fr

> Centre documentaire

<http://www.Enap.justice.fr/la-mediatheque-gabriel-tarde>

Page présentation métiers (du site de l'école ou du ministère) :

<http://www.Enap.justice.fr/metiers-et-concours>

Lien vers le catalogue de formation continue :

<http://www.Enap.justice.fr/formation-du-catalogue>

Lien vers le ministère de tutelle :

<http://www.justice.gouv.fr/>

Facebook/INSTA : ÉnapCampus

Linkedin : Énap

RAPPORT d'activité 2022



Énap - 440, avenue Michel Serres - CS 10028
47916 AGEN cedex 9
☎ +33 (0)5 53 98 98 98
www.énap.justice.fr
Intranet : <http://e-nap.énap.intranet.justice.fr>



EnapCampus

La page officielle de
l'École nationale
d'administration
pénitentiaire

Février 2023- Photos : Énap - Mise en page, Impression : Unité édition, Énap
Crédits photo : Énap – Amaury Lacombe – Maxime Arnaudet – Dylan Marchal /Dicom/MJ